

CLÔTURE DE PISCINE (GALVANISÉE)
MÉTAL GUY LAFLAMME
831-3909

POUR VOUS
ABONNER:
647-3333
Extérieur:
1-800-463-2362

VENDREDI 16 NOVEMBRE 1990

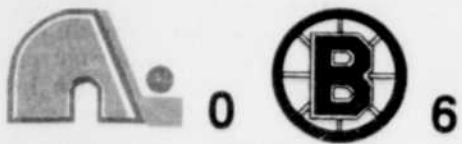
QUEBEC, 94^e ANNÉE, NO 316
50 PAGES, 3 CAHIERS + 1 TABLEAU

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,52\$

RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES 60¢

50¢

LE SPORT



Les Nordiques établissent un record peu glorieux

Les Fleurdelisés ont établi une nouvelle marque d'équipe en subissant un 12^e revers consécutif, hier, au Garden de Boston, baissant pavillon 6-0. **S-1 et S-2**

Le sport intramural, un fleuron du cégep de Limoilou

Si le sport d'excellence prend beaucoup de place au cégep de Limoilou, on peut en dire autant de l'intramural. Ce secteur est devenu l'un de ses fleurons. **Tableid Sport**

QUÉBEC

Une hausse de 20 % des ventes de vin nouveau

Malgré la grève des employés d'entrepôt de la SAQ, 60 % des 25 000 caisses de vin nouveau ont été écoulées, hier, soit une hausse de 20 % par rapport à 1989. **A-3**

LA RÉGION

Quarante témoignages déposés en faveur de Jenkins

Une quarantaine de témoignages écrits en faveur d'Ieuan Jenkins ont été déposés en cour, hier, par son avocat, Me Michel Roberge. **A-3**

LE QUÉBEC

L'état de santé de Bourassa soulève moult hypothèses

Le premier ministre Bourassa se trouvait toujours hier dans la région de Washington, mais au Québec, son état de santé soulève toutes sortes d'hypothèses. **A-2**

LE CANADA

Castonguay jugé mauvais équipier conservateur

La décision de Claude Castonguay de s'abstenir de voter sur un amendement à la loi sur la TPS a créé un sérieux brassé-camarade chez les conservateurs. **A-11**

L'ÉCONOMIE

Un déficit de 6,2 millions \$ à Cascades Port-Cartier

Avec un déficit d'exploitation de 6,25 millions depuis le début de l'année et un carnet de commandes vide, Cascades Port-Cartier est à un tournant. **B-1**

LE MONDE

Hussein prône un dialogue sans conditions préalables

Le président irakien Saddam Hussein s'est déclaré prêt hier à des négociations séparées avec l'Arabie Saoudite et les États-Unis pour régler la crise du Golfe. **A-15**

L'INDEX

Québec et l'Est québécois		A-3
Le Québec	A-4 à A-6	
Le Canada	A-11	
Le Monde	A-15	
Annonces classées	C-4 à C-9	
Arts	C-1 à C-3	
Bandes dessinées	S-15	
Bridge	C-8	
Décès	C-9 et C-10	
Économie	B-1 à B-7	
Éditorial	A-14	
Feuilleton	C-6	
Horoscope	C-8	
Mots croisés	C-7	
Mot mystère	C-7	
Où aller à Québec	B-8	
Patron	C-8	

LA MÉTÉO

Ennuagement tôt en matinée. Averses dispersées en fin de journée. Max. : près de 5. Min. : près de 0. Vents modérés par moments. Probabilité de précipitations : 40 %. Demain : nuageux avec possibilité de chutes de neige. **S-16**

La Commission Spicer vue par les Canadiens C'est «trop peu, trop tard»

Deux Canadiens sur trois pensent que la Commission Spicer sur l'avenir du Canada est «trop peu, trop tard» pour contribuer au rétablissement de l'unité nationale. Les Québécois sont, avec les Manitobains, les plus sceptiques quant aux chances de succès du Groupe consultatif des citoyens sur l'avenir du Canada.

par MICHEL VASTEL
LE SOLEIL

Un sondage Angus Reid-LE SOLEIL, réalisé dans la semaine qui a suivi la création de la Commission, révèle en effet que seulement 31 % des Canadiens

pensent qu'il s'agit là «d'un pas dans la bonne direction». Les Manitobains, dans une proportion de 70 %, et 69 % des Québécois, estiment cependant que «c'est trop peu trop tard». Ce sont les provinces de l'Alberta

Suite A-2, Spicer...

SONDAGE ANGUS-REID / LE SOLEIL

Est-ce que la commission Spicer sur l'unité nationale est un PAS DANS LA BONNE DIRECTION ou pensez-vous que c'est TROP PEU TROP TARD pour favoriser l'unité nationale ?



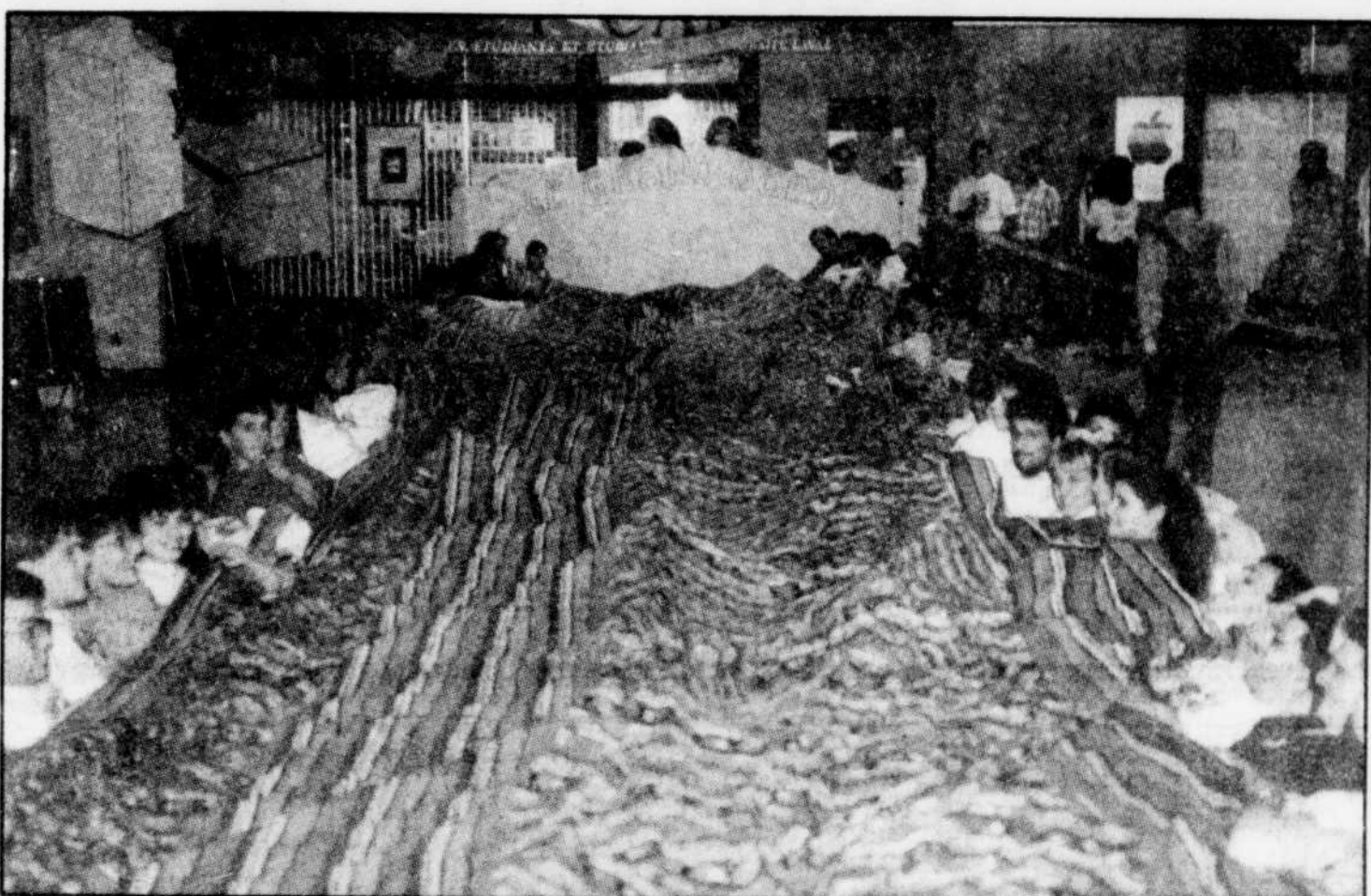
COMMISSION SPICER

«Trop peu, trop tard» par région

Québec	69 %
Ontario	63 %
Atlantique	60 %
Manitoba/Saskat.	70 %
Alberta	57 %
Colombie-Bri.	58 %

Infographie, Le SOLEIL

Une centaine de garçons et filles dans le même lit



Non, ce n'est pas un retour à la grande époque du «bed in». Loin de là ! Les étudiants résidents de l'université Laval veulent simplement relever le défi de passer tout une nuit dans un lit de 80 pieds sur 12 pieds, dans le but d'établir un double record du monde, soit celui du plus grand lit, d'une part, et d'autre part, celui du plus grand nombre de dormeurs dans un même lit pendant une nuit. En plus de viser un record Guinness, l'événement est associé à une cause humanitaire. Les grands dormeurs et spectateurs sont invités à verser un don pour une léprosie de Porto Vehlo, au Brésil.

Texte en page A-3

Le vérificateur général dévoile de nouvelles horreurs

Le ministère de l'Environnement est débordé, l'État se trompe systématiquement dans l'évaluation des coûts de construction des routes et les députés n'ont tout simplement pas les moyens de suivre le gouvernement à la trace...

par GILLES BOIVIN et MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

À quelques mois de céder le poste qu'il occupe depuis dix ans, le vérificateur général Rhea Chatelain a dévoilé, hier, un rapport annuel mettant de nouveau en évidence le fait que la gestion et la transparence ne sont pas toujours les points forts de nos dirigeants.

Selon le vérificateur, les députés en savent très peu «sur les actions envisagées (...) ainsi que sur la nature et la qualité des biens et services à produire». Il estime que le Conseil du Trésor et le ministère des Finances leur livrent si peu d'information que cela les handicape dans leur mandat de surveillance.

Le ministère de l'Environnement ploie sous ses responsabilités, faute de ressources, humaines et financières. S'il refuse de parler ouvertement de danger pour la population, le vérificateur n'en signale pas moins de multiples risques : le contrôle des eaux de consommation est insuffisant, le règlement sur la qualité de l'atmosphère ne contient aucune norme pour plus de 300 contaminants toxiques industriels, etc.

Suite A-2, Vérificateur...



Lucien Bouchard, à droite, est membre de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Accrochage sérieux entre Richard Holden et Lucien Bouchard

MONTREAL — Deux vieux amis du premier ministre Mulroney, MM. Lucien Bouchard et Richard Holden, se sont sérieusement accrochés, hier, durant les audiences de la Commission Bélanger-Campeau. Finalement, c'est... Jean Chrétien qui a pris les coups.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Alors que le Bloc québécois comparait à son tour devant la Commission, le porte-parole du Parti égalité, M. Richard Holden, a ouvertement mis en doute la légitimité du mouvement dirigé par M. Bouchard, qu'il a au surplus accusé d'avoir trahi l'amitié de M. Mulroney. «Mon cœur saigne pour Brian Mulroney», a-t-il lancé.



M. Bouchard a dû contenir sa rage durant une demi-heure avant que le président de la Commission, M. Jean Cam-

Suite A-2, Accrochage...

Autre texte en page A-5

Le Québec paiera à l'intair au minimum 20,3 millions \$

Le gouvernement du Québec paiera au minimum 20,3 millions \$ à l'intair pour le renouvellement du contrat de desserte de la Basse et Moyenne-Côte-Nord, dont 5,1 millions \$ seront versés immédiatement, selon la nouvelle entente qui prend fin le 31 août 1995. Les Nords-Côtiers vont manifester et bloquer les aéroports, promet le président de Trans Côte, M. Paul-Aimé Joncas qui estime qu'intair fait environ 10 millions \$ de profits par année sur la Basse-Côte-Nord.

par VIANEY DUCHESNE
LE SOLEIL

L'entente prévoit que le gouvernement versera 3,4 millions \$ indexés annuellement en plus de payer un million pour le service d'hélicoptères en période de gel et dégel et d'allouer une surprime au transporteur si le coût du carburant excède 5 % du prix de 1990. L'État donne aussi 2,7 millions \$ à l'intair pour se libérer de sa responsabilité dans des causes pendantes devant les tribunaux qui totalisent des réclamations de 16 millions \$.

Quelques petits amendements au vieux contrat de Québecair : le ministère des Transports se réserve le droit de modifier les horaires, tous les voyageurs devront bénéficier de toute la gamme des tarifs promotionnels en incluant l'aller simple, le service d'hélicoptère sera étendu aux autres transporteurs et on ajoute Aylmer Sound et Baie-des-Moutons sur cette liste et les mêmes taux

d'augmentation et de diminution partout sur le réseau.

Ministre des Transports, M.

Sam Elkas s'est déclaré satisfait, hier, au cours d'une conférence de presse qu'il a rapidement clôturé au bout de 30 minutes. L'entente et les versements permettront à l'intair de disposer des liquidités dont elle a besoin, de protéger 1000 emplois et d'assurer un service de qualité aux résidents de la Basse et Moyenne-Côte-Nord.

Dans une entrevue accordée au SOLEIL quelques heures avant l'annonce du ministre, M. Joncas a déclaré : «Si le gouvernement donne de l'argent à l'intair, qu'il ne le fasse pas sur notre dos. C'est insultant pour nous de faire croire que c'est

Suite A-2, Intair...

L'Environnement manque de moyens et ne fournit pas à la tâche **A-4**

Les députés ont trop peu de renseignements pour juger **A-4**

Passez l'examen pratique de conduire à Lévis ou à Sept-Îles **A-4**

Près des deux tiers des travaux routiers ont dépassé les coûts **A-5**

Suites de la première page

Spicer...

et de la Colombie-Britannique, et les Ontariens dans une moindre mesure, qui se montrent les plus positifs face à cette initiative du gouvernement fédéral.

Comme dans beaucoup de décisions de l'administration de Brian Mulroney cependant, la commission est handicapée par le peu de crédibilité du premier ministre lui-même. De 71 à 82 % des Canadiens anglais pensent, en effet, que le chef du gouvernement « fait de la petite politique » avec cette commission. Par contre, quatre Québécois sur 10 jugent qu'il s'agit d'une tentative sincère de M. Mulroney de rétablir un climat d'harmonie au Canada.

En somme, les Canadiens anglais ne fondent pas d'espoir dans la Commission Spicer parce qu'ils ne croient plus à la sincérité du premier ministre lui-même. Les Québécois par contre, qui croient davantage à la parole du chef conservateur, n'attendent rien de la commission fédérale parce qu'ils sont sans doute trop intéressés actuellement par la Commission Bélanger-Campeau.

L'ironie de la situation veut donc que le Groupe Spicer, qui veut préparer le Canada anglais à dialoguer avec le Québec, a très peu de crédibilité, en particulier à l'ouest de la rivière des Outaouais. Au Québec par contre, où sa crédibilité est meilleure, le groupe veut se montrer discret pour ne pas porter ombrage aux travaux de la Commission parlementaire élargie.

Le scepticisme des Canadiens a transpiré dès la première sortie du président, Keith Spicer. Ayant choisi de visiter en premier lieu les Inuit du Nord, celui-ci s'y est fait recevoir avec tout le scepticisme que les indigènes du Nord aiment réserver aux « grands Blancs » du sud.

Quelques déclarations spectaculaires, dont Keith Spicer a toujours aimé épicer sa carrière d'homme public, ont déclenché l'hilarité parmi les caricaturistes et la classe politique fédérale. C'est ainsi que dimanche, il confiait à un journaliste qu'il s'était fait télécopier des poèmes à Tuktoyaktuk pour en glisser des versets dans ses discours. Cela lui valut un éditorial du Globe & Mail, rédigé en vers.

Le président de la Commission s'est aussi attiré les foudres du bureau du premier ministre pour avoir répudié la promesse que M. Mulroney avait faite à la communauté italienne de Toronto de nommer un représentant des communautés ethniques. Qui plus est, M. Spicer a suggéré que le remplacement de Mme Thérèse Sévigny, dont les responsabilités à l'ONU lui interdisent de siéger au Groupe consultatif, n'était pas indispensable.

Enfin, après avoir promis de rencontrer surtout les Canadiens ordinaires, le président de la Commission est revenu à l'approche classique de toutes les commissions d'enquête et va d'abord puiser des idées chez les professionnels de la politique : bureaucrates, chefs de parti et même sondeurs professionnels. Outre Alan Greg, de Decima, la maison de sondage officielle du Parti progressiste-conservateur, le Groupe consultatif rencontrera d'ailleurs ce matin, à Ottawa, Angus Reid, dont le présent sondage décrit tout le défi qui attend la Commission.

Le sondage Angus Reid-LE SOLEIL portait sur un échantillon de 1500 Canadiens, dont 390 Québécois. La marge d'erreur est de plus ou moins 2,5 %. Détail important : seulement 5 % des personnes interrogées ne se prononcent pas dans ce sondage, ce qui indique que si elles sont sceptiques, les Canadiens connaissent la commission et ont sur elle une opinion bien tranchée.

Le même sondage, réalisé pour LE SOLEIL, révèle que ce sont les Albertains (dans une proportion de 53 contre 31 %), et les Québécois (à 51 contre 32 %), qui sont les plus favorables à la privatisation de Petro-

Canada. Dans le cas du Québec, cela constitue un revirement important : en 1979, lorsque le gouvernement Clark voulut privatiser la société pétrolière, les Québécois furent les plus ardents défenseurs de la société d'Etat.

Par contre, les milieux nationalistes de l'Ontario sont restés fidèles à eux-mêmes : ils sont également partagés — 43 à 43 % — entre les vertus de la privatisation, et ses vices. A l'échelle nationale, seulement 45 % des Canadiens approuvent la privatisation, contre 39 % qui s'y opposent et 16 % qui demeurent indécis.

Accrochage...

peau, lui cède la parole. Il a alors entrepris de répliquer aux « petites provocations mesquines » du député de Westmount.

Le chef du Bloc québécois a rappelé qu'il n'était pas entré en politique uniquement par amitié pour Brian Mulroney, mais pour donner une dernière chance au fédéralisme, dans la foulée du « beau risque » et du fameux discours que M. Mulroney avait prononcé à Sept-Îles durant la campagne électorale de 1984.

« J'ai toujours suivi la même ligne, mais quand j'ai vu qu'à Ottawa, on s'apprêtait à faire un deal avec Jean Chrétien, j'ai vu que je devais sortir parce que je ne voulais pas devenir un Jean Chrétien. Monsieur, voilà pourquoi je suis ici ! », a-t-il lancé. Malgré la consigne du silence qui est de rigueur durant les travaux de la Commission, les applaudissements ont fusé.

Souveraineté « suspensive »

Selon la démarche proposée par le Bloc québécois, un référendum sur la souveraineté devrait être tenu le plus rapidement possible, avant la négociation de toute nouvelle entente avec le reste du Canada.

Dans l'éventualité d'un résultat favorable, l'Assemblée nationale proclamerait la souveraineté du Québec, mais cette proclamation serait assortie d'une disposition qui reporterait sa mise en vigueur à une date prédéterminée.

« Il faut une date fixe. Ça peut être six mois, un an, je ne sais pas, mais il faut que ce soit court. Je ne verrais pas ça soit plus loin qu'un an, pour que le décompte commence tout de suite. De l'autre côté (à Ottawa), les gens sauront que le Québec est sérieux », a expliqué M. Lucien Bouchard.

C'est le député de Rosemont aux Communes, M. Benoît Tremblay, qui s'est chargé de présenter le mémoire du Bloc québécois devant la Commission. Mais pour dissiper tout doute sur la solidarité de tous ses membres, il était signé par les neuf députés du groupe.

Durant son interrogatoire, le ministre Gil Rémillard a tenté sans succès de faire dire à M. Tremblay que le Bloc québécois voulait en fait négocier une association plus avantageuse pour le Québec, sans aller nécessairement jusqu'à l'indépendance. Et qu'en bout de ligne, le Québec pourrait continuer à élire des députés à un Parlement fédéral.

M. Lucien Bouchard a carrément écarté toute « superstructure » de ce genre. « Si jamais il y a des ententes qui interviennent avec le gouvernement d'Ottawa, ce serait des ententes administratives qui n'ont pas besoin d'institutions politiques », a-t-il déclaré.

Selon M. Rémillard, la démarche proposée par le Bloc québécois est plus démocratique que celle du Parti québécois, qu'il continue à associer à une élection référendaire.

Vérificateur...

Au ministère des Transports, le vérificateur vient confirmer les craintes maintes fois exprimées par l'opposition péquiste : les contrats de construction et d'entretien des routes dépassent les coûts prévus dans plus de 66 % des cas.

Un peu partout, le vérificateur trouve encore cette année à meubler son musée des horreurs :

- des hôpitaux qui gardent des inventaires de quincaillerie suffisants pour les conduire jusqu'au tournant du siècle. D'autres qui n'ont même pas un inventaire satisfaisant de leurs produits pharmaceutiques ;

- des vins d'origine contrôlée plus ou moins... contrôlés ;
- des barrages hydrauliques sans surveillance ;

La liste pourrait s'allonger indéfiniment mais le vérificateur trouve quand même le moyen de souligner que la situation s'améliore et que la « machine n'est pas hors de contrôle ».

L'état de santé de Bourassa inquiète

BETHESDA, Maryland — Le premier ministre du Québec se trouvait toujours hier dans la région de la capitale américaine, où il a subi cette semaine une série de tests post-opératoires à la tumeur cancéreuse qu'on lui a retirée du bas du dos, dans le plus grand secret, le 12 septembre.

Sans qu'il ait été possible de confirmer qu'il souffre de la plus dangereuse forme du cancer de la peau, un mélanome malin, comme le rapportait hier un quotidien de Montréal, on sait cependant qu'il existe essentiellement deux conditions pour être traité au National Institute of Health : il faut

soit vouloir recevoir les meilleurs soins nécessités par son état, soit avoir consenti à faire l'expérience de nouvelles thérapies.

« Tous les traitements médicaux faits dans nos centres font partie d'une façon ou d'une autre d'une expérience. Cela ne signifie pas que le patient est nécessairement affecté d'une maladie incu-

table. Ce que ça signifie, c'est qu'il s'agit d'une expérience », a déclaré hier à la Presse canadienne Mme Kara Smigel, porte-parole de l'établissement.

Mercredi soir, M. Bourassa avait déjà quitté la chambre qu'il occupait au NIH. Jeudi matin, le service téléphonique de la clinique externe de l'institution indiquait que personne portant ce nom n'était enregistré. Par contre, sa femme, Mme Andrée Simard, occupait toujours une chambre d'hôtel dans cette partie de la banlieue de Washington, où elle s'était fait inscrire à son nom de jeune fille.

« Nous ne pouvons vous passer la communication. Nous avons reçu des ordres stricts de refuser tous les appels venant de l'extérieur », a indiqué la téléphoniste du luxueux établissement. Même directive pour le garde du corps, qui l'accompagnait.

D'ailleurs, lundi soir, quand il a été joint par la Presse canadienne à sa chambre d'hôtel, il a demandé à plusieurs reprises à son interlocuteur de ne rien publier

sur l'entretien qu'il accordait. « Si vous donnez le numéro à vos collègues, je ne pourrai pas avoir un moment de répit. »

Hier, le cordon de sécurité autour de la personne du premier ministre s'est resserré. Tous les appels placés à sa chambre, chez son médecin traitant de Washington et de multiples autres au National Institute of Health ont été vains. Partout, on retournait les demandes de renseignements au service de presse du bureau du premier ministre à Québec, où son attachée de presse, Mme Sylvie Godin, a indiqué qu'un bulletin de santé serait émis après que soient connus les résultats. « Dans les meilleurs délais, soit au cours des prochains jours », a-t-elle précisé. Les résultats pourraient être rendus publics soit par le bureau de M. Bourassa, soit par le National Institute of Health.

Elle a cependant nié que M. Bourassa était traité par une nouvelle technique faisant appel aux gènes annoncée cette semaine par le NIH.

Intair...

pour le service aérien de la Basse-Côte-Nord car ça donne l'impression que nous cotons une fortune à l'Etat ».

Au contraire, d'estimer le président de Trans Côte. Chiffres (qu'il dit conservateurs) à l'appui, il a évalué à 13,6 millions \$ les revenus d'Intair pour la desserte à l'est de Sept-Îles, et à 3,5 millions \$ les dépenses. Il reste donc 10 millions \$ de profits au transporteur. « C'est une ligne très payante et c'est pour ça que tout le monde la veut », a-t-il déclaré.

Sa compagnie serait prête à offrir le service gratuitement si le gouvernement lui offrait les mêmes conditions économiques qu'à Intair. D'autre part, si cette aide financière était distribuée entre les résidents de la Basse-Côte-Nord, ils pourraient effectuer tous les déplacements actuels en avion gratuitement, et il leur resterait des centaines de dollars dans les poches, selon M. Joncas.

LA QUOTIDIENNE
tirage du 15-11-90

1-2-7
8-4-7-8

TWIK



veste décolletée

jupe moulante

c'est la fête...

twik en paillettes

elle brille, elle étincelle sous la lumière du soir...c'est twik pailletée de noir dans sa veste-cardigan 140.00 et sa jupe stretch 150.00...et la fête pour twik commence avec une brillante collection de vêtements à coordonner en paillettes, en velours, en lurex.

nos magasins sont
ouverts ce soir
jusqu'à 21 h 00

la maison
simons

PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX QUÉBEC

À 100 dans le même lit toute une nuit

Cent garçons et filles pour une nuit dans le même lit ! Est-ce un retour à la grande époque du « bed in » des années 60 ? Pas du tout ! Les étudiants résidents de l'université Laval ont tout simplement relevé le défi de dormir, hum ! toute une nuit dans le même lit.

par LISE FOURNIER
LE SOLEIL

Même s'il vise un record Guinness, l'organisateur de la super fête du Grand Dodo, Emmanuel Orta, le fait surtout dans un but humanitaire. Ainsi grands dormeurs et spectateurs ont été invités à verser un don pour une léproserie de Porto Velho au Brésil. Les dormeurs ont d'ailleurs donné l'exemple en versant chacun 10 \$. Un geste qu'Emmanuel Orta apprécie d'autant plus qu'il ira lui-même porter l'argent aux lépreux auprès de qui il compte d'ailleurs rester.

Toutefois, hier, dans le grand lit de 80 pieds sur 20, les 100 dormeurs ont accepté de faire une répétition générale spécialement pour le SOLEIL. Au signal d'Emmanuel, ils se sont tous glissés sous la grande couverture dans leur kit obligatoire de grand dormeur, soit un short boxer, un T-Shirt et une paire de chaussettes blanches.

Le portrait de la situation à 19 h 15, hier soir, était donc le suivant : cinquante têtes d'un bord du lit, cinquante têtes de l'autre, avec au centre, quelque chose comme 200 pieds qui s'agitaient dans tous les sens. Qu'en était-il ce matin à 7 h, heure officielle du réveil ? Eh bien, que ceux et celles qui ont été témoins des événements du Grand Dodo nous appellent.

La ville justifie les offres faites aux cols bleus

Québec offre à ses cols bleus les mêmes « rémunérations globales » que reçoivent ceux de la banlieue, même si les citoyens de la Vieille Capitale ont le salaire moyen le plus bas de toute la région.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'a expliqué, hier, le directeur général de la ville, M. Denis de Belleval, en précisant que le salaire moyen des cols bleus de Québec est de 33 000 \$ tandis que le salaire moyen, à Québec, est de 23 000 \$.



Denis de BELLEVAL

Rappelons que la ville offre des augmentations de salaire de 5 % par an pour une convention de trois ans avec une indexation pouvant aller jusqu'à 1,5 % la deuxième année. Le syndicat demande une hausse de 6 % par année, avec pleine indexation. M. de Belleval rappelle qu'à Sainte-Foy, Beauport et Charlesbourg les cols bleus ont eu des augmentations de 5 % par an sur trois années.

S'il peut y avoir une petite différence dans le salaire régulier, il n'en reste pas moins, selon M. de Belleval et le directeur général adjoint Hervé Brosseau, que compte tenu des avantages sociaux, les offres faites aux cols bleus de Québec représentent des rémunérations globales identiques à ce qu'ont leurs collègues de Beauport, Charlesbourg et Sainte-Foy, trois villes plus riches.

Les négociations sont rompues entre les parties et on se prépare pour la grève. Du moins du côté du syndicat qui a déposé mardi la liste des services essentiels qu'il entend assurer lors d'un arrêt de travail. La direction générale étudie cette liste et veut rencontrer le syndicat aujourd'hui ou lundi pour en discuter.

Entre-temps, le syndicat devrait envoyer un avis de grève au ministère du Travail rendant celle-ci possible pour la fin de semaine du 24 novembre.

M. de Belleval fait savoir que la ville est prête à négocier des réaménagements à l'intérieur des offres globales qu'elle a faites. Mais le président du syndicat, M. Mario Renaud, dit pour sa part que c'est à la partie patronale de faire le prochain pas.



En se faisant passer pour un client, un employé d'entrepôt de la SAQ a réussi à pénétrer dans la Maison des vins, hier, et à se procurer une bouteille de vin nouveau.

Malgré la grève des employés d'entrepôt Ventes records du vin nouveau

Malgré la grève des employés d'entrepôt de la Société des alcools du Québec, 60 % des 25 000 caisses de vin nouveau étaient déjà écoulées, en fin de journée hier, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à l'an dernier. Dans la région, un gréviste a été arrêté et quelques actes de vandalisme ont été perpétrés dans certaines succursales.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE
LE SOLEIL

D'après Jean Chouzenoux, porte-parole de la SAQ, les ventes sont plus fortes que l'an passé. Quinze à 20 % des 342 succursales étaient déjà à court

de vin nouveau.

De nombreux employés d'entrepôt en grève ont manifesté et commis des actes de vandalisme. À Sainte-Foy, devant la succursale de Place Naviles, un homme de 35 ans, résident de Portneuf, a été arrêté par les policiers, vers 10 h 15. Il

aurait menacé un agent de sécurité. Il a été libéré dans le courant de la journée et devra comparaître ultérieurement par voie de sommation.

La succursale des Galeries de la Capitale a dû fermer ses portes pendant quelques heures, dans l'après-midi, en raison de matériel brisé. Les grévistes ont percé des bouteilles de Vinier et endommagé une serrure. Des sacs d'ordures ont été éventrés devant la succursale de la rue Cartier.

Entre-temps, les représentants du Syndicat des employés d'entrepôt ont rencontré les négociateurs patronaux, hier, à Montréal, en présence du conciliateur. La réunion s'est terminée vers midi. Rien de bien neuf n'est ressorti de cette rencontre, mais les deux parties se sont entendues pour tenir une nouvelle séance de conciliation, jeudi prochain.

Les 640 employés d'entrepôt de la SAQ sont en grève depuis le 9 octobre.

Benoît Paquet paiera une amende de 950 \$ pour avoir transformé sa cour en chantier

Un résident de Charlesbourg, M. Benoît Paquet, qui, au grand dam de ses voisins et de la ville, a entrepris la construction d'un bateau dans sa cour arrière, a été reconnu, hier, coupable des 10 chefs d'accusations qui pesaient contre lui et condamné à une amende totale de 950 \$.

par THIÉRIO DIALLO
LE SOLEIL

Le juge Jean-Pierre Gignac, de la cour municipale, qui a entendu les représentants des plaignants le 1er novembre, leur a ainsi donné raison. Ils estimaient notamment que M. Paquet n'avait pas le droit, aux termes de la réglementation municipale, de construire un

bateau de près de 17 mètres de long et cinq de large dans sa cour.

Ses voisins, M. et Mme Frank Malouin, se plaignaient en plus du tapage et de la rouille qui émanait du « chantier » depuis le début des travaux en mars dernier, au point qu'ils n'ont pu utiliser leur piscine, toute proche du bateau, comme

ils l'auraient souhaité au cours de l'été.

M. Paquet, qui demeure au 6625, 3e Avenue, prétendait, quant à lui, que rien ne l'empêchait de faire ce qu'il voulait dans sa cour et avait rejeté les accusations de tapage.

Il ne savait pas encore, hier, s'il allait en appeler de la décision du juge Gignac. La loi lui donne, de toute façon, un délai de réflexion de 30 jours. « La forte amende qui m'a été imposée me donne encore plus envie d'aller en appel », a-t-il affirmé hier.

Apparemment ébranlé par le

verdict, M. Paquet a dit qu'il s'attendait à être acquitté « parce que les lois sont boiteuses ». « On m'a jugé aux termes des lois sur la construction municipale ; rien n'y dit cependant que ma construction est trop grosse », a-t-il ajouté.

Le règlement municipal prévoit par ailleurs une amende de 300 \$ pour chaque jour que le bateau passera dans la cour de M. Paquet. « Cette disposition s'applique à compter d'aujourd'hui », a précisé, hier, le directeur du secrétariat général de la ville de Charlesbourg, M. Yves Dussault.



Réal Marceau, lors de son arrestation en juillet 1986

Des applaudissements accueillent la condamnation à vie de Marceau

Des applaudissements ont fusé, hier, quand le juré numéro 11 a déclaré Réal Marceau coupable du meurtre prémédité du jeune Éric Fournier, âgé de 15 ans.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Dérisoirement, Marceau a lui-même applaudi au verdict, esquissant un large sourire qui en disait long. C'était la seconde fois en quatre ans que l'individu de 41 ans était reconnu coupable du meurtre prémédité d'Éric Fournier.

Le juge Gaston Desjardins l'a donc condamné à l'emprisonnement à perpétuité, toute libération conditionnelle ne devenant possible que dans 25 ans. C'était aussi la seconde fois que Marceau écopait cette sentence, la première remontant à 1987.

Il y a un an, jour pour jour, la cour d'appel cassait ce verdict et ordonnait la tenue d'un nou-

veau procès. C'est celui-ci qui a débuté il y a un peu plus d'un mois et qui a pris fin hier.

Après avoir demandé aux avocats s'ils avaient des commentaires à faire, le juge Desjardins a déclaré que lui-même n'en avait pas et qu'il n'avait pas l'intention de demander « à qui que ce soit d'autre » s'il en avait, faisant ainsi ostensiblement allusion à Marceau. Ce dernier a quand même voulu prendre la parole quand le juge s'est retiré, mais les constables spéciaux lui ont indiqué la voie de la sortie.

« Très, très bien défendu »

Auparavant, le juge avait fait l'éloge des avocats en présence, particulièrement celui de l'accusé, Me Réjean Lavoie. « Il n'a rien négligé, a dit de lui le juge Desjardins, et il s'est attardé à

tous les détails. L'accusé a été très, très bien défendu et Me Lavoie ne pouvait rien faire de plus. On doit s'incliner devant son travail ! »

Pendant que les éloges se dirigeaient vers le procureur de la Couronne, Me Jean-Pierre Dumais qui, selon le juge, a agi avec objectivité, compétence et sans acharnement, Marceau a commenté : « En faisant parjurer les témoins ! » Il a aussi hoché la tête quand le juge a mentionné qu'il a été traité en être humain par les policiers.

Selon le juge Desjardins, ceux-ci ont effectué un travail « complet, propre et professionnel ». Ces gens envers lesquels on a la critique facile, et avec lesquels on se montre parfois très dur, ont témoigné avec objectivité et impartialité. « On leur doit notre reconnaissance et nos remerciements », a conclu le magistrat.

Le Dr Samson dit traiter trop souvent les malades des autres

Le respect du médecin traitant et la continuité des soins sont deux principes de déontologie qui ne sont pas appliqués ou qui le sont difficilement, à l'hôpital Laval, a affirmé, hier, le Dr Michel Samson, cardiologue clinicien depuis plus de trente ans dans cette institution.

par JEAN-CLAUDE PAQUET
LE SOLEIL

Le Dr Samson était le dernier témoin présenté par la partie requérante dans le conflit qui oppose les cardiologues cliniciens à la direction de l'hôpital Laval.

Il a expliqué, à l'aide de quelques exemples, que le médecin traitant est généralement mieux équipé pour traiter adéquatement un patient, en raison de sa connaissance des antécédents et du dossier. Quant à la continuité des soins, le Dr Samson a dit qu'avec le système d'assignations dans les différentes unités de soins coronariens, il passait son temps à prendre connaissance des dossiers de 10 ou 12 malades qu'il ne connaissait pas. Avec ce système, dit-il, je suis toujours en train de soigner les malades des autres, et jamais les miens. Commentant les règles de l'hôpital Laval contestées par les cliniciens, le Dr Samson dit que ces règles rendent obligatoire ce qui ne devrait être qu'un pis-aller.

Les deux derniers jours d'audition avaient été consacrés à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire du témoin principal des requérants, le Dr Pierre Lévesque. Ce dernier a longuement fait état des origines et de l'évolution du conflit, exprimant l'avis que ce conflit repose largement sur le temps que les cardiologues professeurs à plein temps de l'université (P.T.U.) pouvaient accorder à la clinique. Comme tous les malades faisaient parti d'un pool de cardiologues, les cliniciens avaient le sentiment que les P.T.U., qui ne pouvaient accorder que peu de temps à la clinique, profitaient du travail des cliniciens.

Le Dr Lévesque a aussi rappelé qu'en 1984, le Dr Gilles Dagenais, alors directeur de l'Institut, a démissionné du pool avec d'autres professeurs, pour former leur propre société. Le fait que le directeur du département s'associe à un groupe plutôt que de se tenir au-dessus de la mêlée, ne pouvait qu'entretenir la méfiance du groupe des cliniciens.

Le témoin a aussi rappelé que le mode d'assignation adopté en 1987 par les Drs Biron et Desaulniers convenait à tout le monde puisqu'il représentait une juste répartition des tâches entre cliniciens et professeurs, mais que la modification des modalités d'application en cours de route ont fait surgir les problèmes de plus belle. Ces modifications ont d'ailleurs entraîné au cours de 1988 la démission des Drs Biron et Desaulniers, chargés de leur application.

Les avocats de l'hôpital commencent leur preuve aujourd'hui, au cours de laquelle doivent être entendus plusieurs témoins experts. On s'attend que le procès devant le juge Filippou dure encore une quinzaine de jours.



Témoin principal des requérants, le Dr Pierre Lévesque.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

L'Environnement manque tellement de ressources qu'il ne fournit pas à la tâche

« Presque submergé » par l'ampleur des tâches à accomplir, le ministère de l'Environnement « ne fait que survivre » tant il manque de ressources humaines et financières, estime le vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

« Ils ont tellement de choses à faire qu'ils ne peuvent fournir à la tâche dans le moment. Ça crie partout », constate le vérificateur, qui refuse d'évaluer les dangers qu'une telle situation peut représenter pour la santé et la sécurité publique, mais n'en souligne pas moins les risques.

Son rapport constate notamment que le contrôle de la qualité des eaux de consommation (embouteillées ou en vrac) est non seulement insuffisant, mais que la population n'est pas informée assez rapidement lorsque les analyses démontrent que les normes fixées ne sont pas respectées. « Pour des rapports d'analyse hors normes, nous avons constaté des délais allant jusqu'à 15 jours entre la date de leur publication et la date d'émission des avis à la population de faire bouillir l'eau », écrit-il.



Le contrôle de la qualité des eaux de consommation (embouteillées ou en vrac) est insuffisant, note le rapport du vérificateur général.

De la même façon, M. Chatelain fait remarquer que le ministère n'a pas encore terminé l'évaluation des risques liés à l'état de la centaine de barrages hydrauliques publics (autres que les bar-

tements, et dans la majorité des cas, le ministère ne dispose pas de plan d'urgence en cas de catastrophe.

La situation est encore pire dans le cas des quelque 8000 barrages hydrauliques privés dont le ministère ne connaît qu'en partie la nature et l'état. Le vérificateur estime que le Menviq ne dispose même pas de « suffisamment d'informations pour évaluer les risques liés à la sécurité publique et à l'environnement » pour ces ouvrages hydrauliques.

En matière d'assainissement des eaux, le constat n'est guère plus réjouissant : le Menviq n'a une connaissance « que partielle » du degré de pollution des cours d'eau et des responsables de la situation. « L'effort de dépollution se fait généralement sans une connaissance suffisante du degré de pollution du cours d'eau et de la nature des rejets polluants », conclut le rapport.

Des stations d'épuration trop petites au mauvais suivi de l'exploitation des mêmes stations, qui pourrait « entraîner un mauvais fonctionnement voire conduire à leur abandon », etc., la liste des sujets à réflexion est fort longue pour le ministère de l'Environnement d'un gouvernement qui a fait de la protection de l'environnement une de ses priorités.



Le vérificateur Rhéal Chatelain a rencontré hier les journalistes pour leur expliquer le contenu de son rapport annuel.

Les députés disposent de renseignements insuffisants pour juger

Les députés n'ont pas les moyens de surveiller ce qui se passe au gouvernement. Le Conseil du Trésor, le ministère des Finances et les mandarins de l'État ne leur fournissent pas toute l'information nécessaire.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Le vérificateur général Rhéal Chatelain a déposé hier à Québec un rapport annuel indiquant que l'Assemblée nationale dispose d'une information de bien piètre qualité pour porter un jugement éclairé. Il y engage même une polémique avec le Conseil du Trésor qui lui a carrément refusé l'accès à certains renseignements.

D'après M. Chatelain, les élus se prononcent sur un budget de dépenses du Trésor, de l'ordre de 43 milliards \$, sans savoir avec précision « le pourquoi des demandes de fonds et l'utilisation qu'on compte en faire. » Il rappelle que l'an passé, les demandes de crédits supplémentaires ont totalisé 1 milliard \$. Or, les dépassements sont souvent irréconciliables avec les montants prévus. Aux Transports, par exemple, 11 millions \$ des 53 millions \$ requis pour le transport terrestre vont à une cause... inconnue.

Le vérificateur revient à nouveau sur le fait que le déficit de l'État est sous-évalué, Québec refusant toujours de tenir compte de certaines obligations envers les régimes de retraite, un oubli de 10 milliards \$. A propos des pensions, il souligne au passage que la Régie des rentes devra à long terme tripler le niveau actuel de nos cotisations pour éviter que la « caisse » ne tombe à sec.

Le gigantisme de certaines sociétés d'État, comme Sidbec, la Société générale de financement ou Hydro-Québec, exige l'adoption d'une loi-cadre sur la reddition de compte. D'autant plus que le dépôt de leur rapport annuel se fait péle-mêle, ...quand il y a rapport annuel.

Comme il l'a fait récemment en commission parlementaire, M. Chatelain redemande que les hauts fonctionnaires comparaisent devant les élus pour expliquer leur gestion administrative, imitant ce qu'exige le secteur

privé de ses dirigeants. À ce chapitre, M. Chatelain rappelle que le Québec est en retard sur d'autres administrations canadiennes.

Chicane avec le Trésor

Pour M. Chatelain, les documents émanant du Trésor et des Finances se contentent d'énoncer généraux et vont moins loin que ce qui se passe au Manitoba, par exemple : ainsi, les catégories demeurent invariablement les mêmes, que l'on parle de millions ou de milliards de dollars.

Dans sa réplique, le président du Trésor accuse le vérificateur d'être utopique. « Votre rapport émane d'un schéma idéal qui fait abstraction de l'expérience propre au Québec. » Il reproche à M. Chatelain de faire fi de l'existence de commissions parlementaires qui peuvent demander toutes les informations nécessaires.

Le vérificateur se dit ouvert aux discussions pour améliorer ses critères sur l'information à donner, mais le Trésor lui a fermé la porte à ce sujet. En conférence de presse, M. Chatelain a précisé que le Trésor a prétexté que cela dévoilerait « le sens politique des décisions. Mais ce n'était pas ce que nous recherchions ! »

Pour le député péquiste Jacques Léonard, le rapport « met en cause la transparence du gouvernement quant à la qualité de l'information financière. Le vérificateur a mis le doigt sur un élément très important parce que l'information arrive souvent à la pièce, éparpillée dans différents documents. Surtout, souvent elle n'est pas comparable. » Il s'est particulièrement élevé contre la pratique du gouvernement Bourassa de fixer à l'avance le total des crédits périmés à 400 ou 500 millions \$.

Par contre, le député péquiste n'est pas loin d'être du même avis du libéral Johnson sur un point : il hésite beaucoup à demander aux hauts fonctionnaires de répondre de leur gestion devant des commissions. Les comptes, c'est au ministre qu'ils les donnent.

Vous voulez conduire ? Passez l'examen pratique à Lévis ou à Sept-Îles

Votre fils ou votre fille doit bientôt se soumettre à un examen pratique pour obtenir son permis de conduire ? Traversez le fleuve si vous voulez augmenter ses chances de réussite ! Elles sont pratiquement quatre fois meilleures à Lévis qu'à Québec.

par GILLES BOVIN
LE SOLEIL

Le constat étonne, mais il est inscrit en toute lettre dans le dernier rapport du vérificateur général du Québec. M. Chatelain note en effet des écarts importants dans le taux d'échec aux examens pratiques de la Société de l'assurance automobile du Québec.

Ainsi, à Lévis, le taux d'échec (4,9%) est l'un des plus bas —

juste après Sept-Îles (4,1%) — alors qu'il atteint 18,3% dans les centres de services de Québec. Le pire endroit pour les apprentis conducteurs ? Laval (37,6% d'échecs), Montréal (36,3%) et Saint-Jean-sur-Richelieu (30,2%).

Une situation que s'explique mal la SAAQ, qui précise que de semblables écarts sont également constatés pour les examens théoriques (de 13,7 à 36,4%) bien qu'ils soient les mêmes dans chaque centre de services.

AVEC LES ANNONCES CLASSÉES

LE SOLEIL

VIVEZ LA FÉERIE DE NOËL

LE 15 DÉCEMBRE, ENTREZ DANS LA FÉERIE DE NOËL, UNE GRANDE FÊTE...

vous attend au Centre récréatif des Galeries de la Capitale, de 10h à 15h. Venez rencontrer Badaboum et le père Noël. Une grande fête familiale vous attend. Clowns, ballons, spectacles et surprises seront aussi de la partie. Assistez en direct aux tirages des prix effectués parmi tous les coupons reçus.

UN SOUPER AU RESTAURANT SERGE BRUYÈRE pour 4 personnes avec transport en limousine et champagne, une valeur de 800\$.

UN BON D'ACHAT DE 1000\$ AUX GALERIES DE LA CAPITALE - MODE ET MERVEILLES -

A GAGNER: PRIX QUOTIDIENS

600 forfaits-manèges comprenant 70 points au Centre récréatif des Galeries de la Capitale (environ 20 manèges).

Tirage de 20 forfaits par jour, du lundi au vendredi. Valeur de 17,50\$ chacun.

PRIX HEBDOMADAIRES À GAGNER

6 forfaits week-end au Manoir Richelieu pour deux personnes.

Tirage chaque vendredi. Valeur de 510\$ chacun.

TIRAGE DU 9 NOVEMBRE MADAME SUZANNE ROBERT BEAUPORT

GRAND PRIX

UN VOYAGE POUR 4 PERSONNES À Walt Disney World RESORT

d'une valeur de 6000\$, avec hébergement pour 6 jours et 5 nuits au nouvel et très luxueux Yacht Club de Walt Disney World Resort et vol par Delta, transporteur officiel de Walt Disney World Resort.

Départ le 1er mai 91, retour le 6 mai 91.

Plus 1000\$ en argent de poche si vous êtes abonné(e) au quotidien Le Soleil.

TIRAGE LE 15 DÉCEMBRE

PLUS DE 20 000\$ EN PRIX...

C'est simple de participer...

Remplissez le coupon apparaissant au bas de cette annonce sans oublier d'y noter sa(s) mot(s)-clé(s) du jour à découvrir dans les annonces classées du Soleil.

GALERIES DE LA CAPITALE - MODE ET MERVEILLES - Pour connaître le nom des gagnants, appelez: CJP 1060

LE SOLEIL LES ANNONCES CLASSÉES ÇA SONNE! LA FÉERIE

Formularies de participation avec champs pour NOM, ADRESSE, VILLE, TÉL. rés., CODE POSTAL, bur., MOT-CLÉ, DATE, et une case à cocher pour 'Êtes-vous abonné au Soleil?'.

Date limite de participation: 7 décembre à midi. Tous les tirages auront lieu à 14 heures. Logos de Delta et Walt Disney World.

LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

Près des deux tiers des travaux routiers ont dépassé les coûts prévus depuis 2 ans

Au cours des deux dernières années, près des deux tiers des contrats de construction et d'entretien du réseau routier québécois ont donné lieu à des dépassements de coûts entraînant des dépenses imprévues de quelque 32 millions\$ pour le gouvernement.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Et s'il faut en croire le vérificateur général du Québec, M. Rhéal Chatelain, le gouvernement est en bonne partie responsable de cette situation, parce que ces excédents de coûts proviennent d'une révision insuffisante des plans et devis avant l'appel d'offres, de commandes imprécises, d'une substitution de matériaux ou de l'ajout de travaux non prévus.

Dans certains cas, souligne-t-il en conférence de presse, « les plans et devis ont été préparés nombre d'années avant l'appel d'offres ». M. Chatelain refuse de parler de « patronage » mais il admet que « cela peut ouvrir la porte à des paiements assez considérables pour ce qu'on appelle des extras ».

Sur 1426 contrats répertoriés, constate le rapport du vérificateur, 923 dépassaient les coûts prévus. Le dépassement moyen atteint 11 % du coût estimé et plus de 20 % dans 83 cas. Résultat : Québec a finalement déboursé plus de 403 millions \$ pour des contrats qui devaient normalement lui en coûter 371 millions \$.

Et la direction du ministère des Transports ne dispose même pas « d'informations suffisantes lui permettant de mettre à profit rapidement les expériences passées », note le rapport.

Musée des horreurs

Ce n'est cependant pas le seul secteur où le vérificateur vient meubler son annuel musée des horreurs.

Les dépassements de coûts touchent également les contrats de services professionnels dans le domaine de l'informatique. Des écarts de coûts variant de 5 % à... 135 % par rapport au contrat original et auxquels on donnait des justifications qui apparaissent parfois « stéréotypées », souligne le vérificateur.

Le secteur hospitalier n'échappe pas lui non plus au regard critique de l'équipe de M. Chatelain. Comme cette institution hospitalière, qui possède un stock de quincaillerie (cuvettes, réservoirs de toilettes, poignées, etc.) en quantité suffisante pour tenir... 10 ans. Les produits pharmaceutiques, quant à eux, ne sont même pas contrôlés par un système d'inventaire permanent dans « la quasi-totalité des établissements ».

Même les vins ne sont plus aussi sûrs qu'on le croyait. Ainsi, le vérificateur met en garde : les mesures d'attestation d'authenticité des vins d'origine ne sont pas appliquées. Votre vin d'origine est peut-être bon, mais personne ne peut plus vous le jurer...

Il y a cependant certains motifs de réjouissance dans le rapport de M. Chatelain. Ainsi, les informations confidentielles introduites dans les grands ordinateurs de l'État sont de mieux en mieux protégées. La situation est moins rose cependant pour celles introduites dans les micro-ordinateurs où « les bonnes mesures de sécurité restent à être mises en place ».

Quant à la gestion du parc informatique de l'État, c'est un dé-

dale duquel il n'est pas facile de sortir. Certains ont mis au point leur propre solution : pour obtenir rapidement les appareils voulus, ils passent des commandes aux fournisseurs qui ne correspondent pas à celles autorisées par les ministères. Des « déguisements » qui servent manifestement à acheter rapidement des biens qui seraient plus longs à obtenir autrement, conclut le vérificateur. Il ne faut donc pas se surprendre que trois ministères sur cinq ayant fait l'objet de vérification, on ne dispose pas d'un inventaire satisfaisant.

Quant aux droits d'auteurs des producteurs des logiciels ils en prennent pour leur rhume : un ministère reconnaît notamment qu'il lui en coûterait 600 000 \$ pour se conformer à la loi.



Les excédents de coûts proviennent d'une révision insuffisante des plans et devis avant l'appel d'offres, de commandes imprécises, d'une substitution de matériaux ou de l'ajout de travaux non prévus.

Dès 1991, être pris avec un détecteur de radar vaudra 1000 \$ d'amende

(D'après PC) — À compter de 1991, le Code de la route sera sensiblement modifié et très sévère.

L'amende maximale imposée pour la possession d'un détecteur de radar passera de 300 \$ à 1000 \$, le port de la ceinture sera obligatoire pour tous les passagers et les raisons médicales pour jouir d'une exemption ne tiendront plus, les jeunes conducteurs devront obtenir un permis probatoire d'une durée de deux ans et le perdront s'ils sont surpris avec la moindre trace d'alcool dans leur sang.

En déposant hier le projet de loi 108 modifiant le Code de la sécurité routière, le ministre des Transports, Sam Elkas, a souligné que la loi contiendra des mesures qui auront un impact important sur la sécurité des usagers de la route, sur la qualité du réseau routier et le contrôle du parc automobile.

Le nouveau code accordera à la Société de l'assurance automobile du Québec la complète responsabilité des activités opérationnelles du contrôle routier des marchandises et des personnes sur tout le territoire du Québec.

Pénaliser les responsables

Le principe qui a guidé la ré-

forme du Code de la route et l'établissement de la nouvelle grille des amendes est celui qui veut que plus une infraction est susceptible de compromettre la sécurité des usagers de la route, plus elle doit être pénalisée.

Ainsi, les amendes pour vitesse excessive, l'omission de porter la ceinture de sécurité, la possession d'un détecteur de radar, les dépassements interdits, les modifications illicites et le mauvais état d'un véhicule, le non-respect de la signalisation et la circulation en sens inverse doubleront.

Il n'y aura plus une seule amende inférieure à 100 \$, à l'exception de celles pour vitesses excessives, et la plus élevée sera de 1000 \$ pour possession d'un détecteur de radar.

Dans le cas des infractions pour vitesses excessives, l'amende de base actuellement de 25 \$ sera réduite à 15 \$ alors qu'elle augmentera graduellement de 5 \$ à 10 \$, de 10 \$ à 15 \$ et de 20 \$ à 30 \$ si le conducteur excède la vitesse permise de un à 60 kilomètres-heure.

Saisie de PCP

BEAUPORT — Les policiers de Beauport ont procédé à l'arrestation de deux personnes, mercredi soir, et ont saisi une livre de PCP, évaluée à plus de 4000 \$ sur le marché noir. Katia Trambly, 21 ans, et Rémi Tanguay, 25 ans, domiciliés au 2780, Saint-Narcisse, à Beauport, ont comparu au palais de justice, hier. Ils ont été accusés de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et de trafic de stupéfiants.

Sécurité en transport scolaire

CHARLESBOURG — Dans le cadre de la campagne de sécurité en transport scolaire, qui se déroulera du 18 au 24 novembre sous le thème « Pas de risque à prendre », la police de Charlesbourg a élaboré un plan d'action comprenant des rencontres avec des élèves et des chauffeurs d'autobus d'écoliers, une opération « Orange » et une opération « Radar ».

L'ANSE-AUX-BARQUES

Fine cuisine de bistro

NOS MOULES:	
Marinières	7,00\$
A la bière	7,95\$
A l'ail	7,95\$
Mignonnettes	7,95\$
Aromates	8,50\$
Madeleine	8,50\$
Poulettes	7,95\$
Mouclade	8,50\$
Cognac	8,50\$
Dijonnaises	8,50\$
Gaspésiennes	8,95\$
Madagascar	7,95\$
Au Pernod	8,50\$
Rochelaises	8,95\$
Avec frites maison	

JEUDI MOULES ET FRITES A VOLONTÉ

11,95\$

28, boul. Champlain, face à la Traverse de Lévis Réservations: 692-4674

L'INCROYABLE VENTE

8 HEURES

SAMEDI 17 NOVEMBRE
DE 9h À 17h
UNE JOURNÉE SEULEMENT

NOVEMBRE		
2	Samedi	3
9		10
16		17
22	23	24
29	30	

8 HEURES de rabais spectaculaires sur toutes les marchandises en magasin.

Faites vos achats avant le retour de la taxe provinciale de 8%.

Vendredi le 16 novembre. Nos magasins seront fermés jusqu'à 17h pour préparer cette «Incroyable Vente».

FACILITÉS DE PAIEMENT

LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ DESIGN:
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE:
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS:
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1:
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

Pour les clients de l'extérieur: 1-800-463-2277

Les vins nouveaux sont arrivés, venez célébrer avec nous.

Le CPQ trouve l'aventure souverainiste « suicidaire »

MONTRÉAL — Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) trouve qu'il serait « suicidaire » de se lancer dans l'aventure souverainiste, qui pourrait « mettre en cause nos acquis socio-économiques », y compris les soins de santé et le système d'éducation.

par MICHEL DAVID
LE SOLEIL

Le CPQ avait déjà rendu publique, il y a quelques semaines, une étude de l'ancien député libéral André Reynaud qui concluait à la rentabilité du fédéralisme, mais plusieurs membres de la commission Bélanger-Campeau ont sur-sauté, hier, en lisant dans son mé-

moire que la souveraineté serait « suicidaire » pour le Québec.

« Vous croyez vraiment que le Québec en mourrait? », a lancé le président du Mouvement Desjardins, M. Claude Béland, dont l'organisme s'est prononcé clairement en faveur de la souveraineté.

Parmi les acquis qui pourraient être remis en question, le mémoire du CPQ ne parle pas seule-

ment des emplois et du niveau de vie. « Nous pensons aussi notamment à nos systèmes de santé, de sécurité sociale et d'éducation qui nous placent parmi les populations les plus favorisées au monde », peut-on y lire.

« Il est important de ne pas leurrer les Québécois », a déclaré l'ancien président du CPQ, M. Sébastien Allard, qui agissait comme porte-parole à la place de son successeur, M. Ghislain Dufour, qui siège sur la commission. M. Allard a finalement admis qu'un Québec souverain pourrait peut-être maintenir ses systèmes publics de santé et d'éducation.

Régime de la peur

« Arrêtons d'essayer de faire peur aux grand-pères et aux grand-mères. Fini le régime de la peur. Discutons des choses comme elles devraient être discutées », devait lancer le président de la FTQ, M. Louis Laberge, durant une pause dans les travaux de la commission.

Le député fédéral de Papineau, M. André Ouellet, qui trouve lui aussi que l'indépendance serait « suicidaire », a déploré que « tous ceux qui ne partagent pas le point de vue des souverainistes sont injustement attaqués parce qu'on dit qu'ils font des peurs ».

« Moi, je vous dis que les enjeux sont trop importants pour avoir une telle attitude. Les gens devraient réaliser qu'on peut poser une question sur les risques que comporte la souveraineté sans vouloir faire peur aux gens pour autant », a déclaré M. Ouellet.

Statu quo renouvelé

De tous les organismes patronaux qui ont comparu devant la commission jusqu'à présent, y compris l'anglophone Board of Trade, le CPQ est de loin celui dont les exigences en matière de renouvellement du fédéralisme sont les moins grandes.

Il n'identifie que trois secteurs où « l'autonomie provinciale devrait être accrue » : l'immigration, la main-d'oeuvre et la politique familiale. Toutes les provinces, et non pas seulement le Québec, devraient bénéficier de cette « décentralisation », soutient le CPQ.

« Le moins qu'on puisse dire, c'est que ce n'est pas la révolution, a commenté M. Louis Laberge. En 1980, vous avez dit non. Là, vous y mettez des formes ».

Le ministre Gil Rémillard a cependant vu « beaucoup de possibilités intéressantes » dans le mémoire du CPQ, notamment le projet d'une constitution québécoise à l'intérieur du régime fédéral, dont il s'est lui-même fait le promoteur dans le passé.

Rapiéçage

La vice-présidente de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Mme Nicole Pageau-Goyette, a déclaré que, pour son organisme, « rien n'est exclu, sauf le rapiéçage du fédéralisme actuel ».

Aux membres de la commission qui l'ont invité à préciser davantage, elle a toutefois indiqué qu'il n'était « pas question qu'on

COMMISSION BÉLANGER-CAMPEAU

se prononce sur une option ou une autre ».

Mme Pageau-Goyette a manifesté avec une candeur étonnante son admiration pour le chef du PQ, M. Jacques Parizeau. « C'est tellement beau de vous entendre. Vous êtes tellement bon en économie que je ne voudrais pas avoir l'air d'une nounou à côté », lui a-t-elle dit. M. Parizeau en a rougi d'aise.

Recteurs discrets

La conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) a refusé, elle aussi, de choisir entre le fédéralisme et la souveraineté. Ce qui a provoqué un nouveau mouvement d'humeur chez M. Claude Béland.

Le député péquiste de Lac-



« Il est important de ne pas leurrer les Québécois », a déclaré l'ancien président du CPQ, M. Sébastien Allard, qui agissait comme porte-parole.

Saint-Jean, M. Jacques Brassard, a été encore plus déçu de voir que la CREPUQ ne voulait même pas se prononcer en faveur de la compétence exclusive du Québec en matière d'éducation.

Les projets pilotes des sages-femmes se réaliseront, jure Marc-Yvan Côté

« Il n'y a pas un chrétien — y compris le Dr Augustin Roy — qui empêchera les huit projets pilotes d'accouchement par des sages-femmes de se réaliser! », a lancé, hier, le ministre Marc-Yvan Côté, plus convaincu que jamais de la nécessité de laisser aux femmes le choix d'accoucher comme elles l'entendent.

par LOUISE LEMIEUX
LE SOLEIL

Les médecins, affirme le ministre Côté, mènent un combat d'arrière-garde en s'opposant aux sages-femmes, puisque dans les pays les plus avancés sur le plan social, en Angleterre, en Finlande, en Hollande, sages-femmes et gynécologues font bon ménage.

« La corporation des médecins (le Dr Augustin Roy en tête), les fédérations de médecins continuent de s'attaquer à la loi sur les sages-femmes. Leurs luttes sont corporatistes. Ils défendent davantage leurs intérêts personnels. Leur opposition est sans fondement, elle n'a pas de place dans un système de santé centré sur le bénéficiaire », a déclaré M. Côté au colloque sur la nouvelle périnatalité organisé par l'Association pour la santé publique au Québec.

La loi prévoit l'accréditation, pour cinq ans, de huit projets-pilotes dans divers hôpitaux et CLSC à travers le Québec. Ce choix des projets se fera en janvier.

Des projets tombent

Le ministre a beau montrer une détermination farouche, le manque de collaboration des médecins inquiète la Fédération des CLSC. Deux projets pilotes, celui du plateau Mont-Royal et celui de Drummondville, sont tombés à l'eau à cause du refus des médecins de collaborer.

Le 6 septembre, la Fédération des médecins omnipraticiens et celle des médecins spécialistes ont recommandé à leurs membres « de rejeter toute proposition et toute collaboration visant à permettre la pratique de la médecine par des non-médecins, notamment les sages-femmes ». L'Association des médecins en CLSC s'est récemment prononcée contre les projets pilotes des sages-femmes. Tout en admettant que les soins offerts aux femmes enceintes doivent être davantage humanisés, les médecins veulent continuer de les donner eux-mêmes.

Les projets pilotes verront-ils le jour si les médecins s'y opposent? « Je vois mal comment on peut

éliminer les médecins de l'accouchement. Par contre ce n'est pas nous qui avons le pouvoir, c'est le ministre », répond le Dr André Munger, président de l'Association des médecins en CLSC.

L'attitude des fédérations force les médecins au silence. Certains continuent d'appuyer les projets-pilotes, mais jamais officiellement. Ils craignent la mise au ban par leurs collègues et le harcèlement par la corporation.

Moins de césariennes

Paul De Reu est sage... homme, un des 30 hommes parmi les 900 sages-femmes en Hollande. M. De Reu est invité au colloque sur la périnatalité.

En Hollande explique-t-il, seulement 5,9 % des femmes ont accouché par césarienne (contre 19 % au Québec) en 1989; l'anesthésie, lors de l'accouchement est considérée « comme un produit de consommation ». On pratique moins d'épisiotomies. Pourtant, le taux de mortalité des bébés y est comparable à celui du Québec. Les femmes qui ont des grossesses à risques, celles qui accouchent de jumeaux ou d'un bébé prématuré sont suivies par les gynécologues. Quarante-sept pour 100 des accouchements sont pratiqués par les sages-femmes.

Être en santé
c'est aussi
savoir!

2^e édition
Les 15, 16,
17, 18
novembre 1990

AU PAVILLON DE L'AGRICULTURE (PARC DE L'EXPOSITION) QUÉBEC

De l'alimentation, des techniques, des produits, tout pour votre santé et celle de l'environnement.

*** DÉGUSTATIONS GRATUITES ***

UN AGENDA SERA REMIS GRATUITEMENT AUX VISITEURS DU SALON du 15 au 18 novembre

(Le Salon se réserve le droit de limiter la distribution de l'agenda à un par couple ou par famille)

• Chaque jour, les 10 premiers visiteurs recevront un abonnement gratuit d'un an à Défi Santé (1 par famille).

L'ENTRÉE EST GRATUITE POUR TOUTES LES FEMMES ENCEINTES (Test de grossesse ou certificat de médecin requis)

Agenda Santé 1991

PROGRAMMATION SAMEDI 17 NOVEMBRE		
INVITÉS SPÉCIAUX		
Dr Albert		11 h
Gaston Naessens	biologiste	14 h 30
Renée Frappier	autrice "Guide de l'alimentation saine et naturelle"	20 h 30
CONFÉRENCES ET ATELIERS GRATUITS TOUTS LES JOURS		
"Le toucher spontané et le toucher structuré"	Michel Van Wassenberg	13 h
"L'être humain et son pouvoir de santé par les sciences réflexes" (réflexologie)	Bridgette Colvert	15 h 30
"La chiropractie et les enfants"	Dr Guylain Béland, Association des chiropraticiens	16 h 15
"L'hygiène au service du bien-être intégral"	Jean-René Lavallée	17 h
"L'acupuncture, la pharmacopée chinoise"	Ginette Bourque, Luc Martineau	19 h
"La nutrition"	Laurette Caron Pelletier	19 h 45
ATELIERS		
"L'Inverseur"	Robert Lavigne	17 h 45
"Technique Nadeau"	Daniel Racine	13 h 45

Horaires:

Vendredi 16 — 10 h à 22 h

Samedi 17 — 10 h à 22 h

Dimanche 18 — 10 h à 20 h

Prix d'entrée:

Admission générale 5 \$

Étudiants et 55 ans et plus 3 \$

5 ans et moins gratuit

Informations:

• Québec: Danielle Gagnon (418) 871-3510

Procurez-vous Le Soleil des vendredi et samedi pour connaître la programmation.

En collaboration avec:

Escapade hivernale chez la famille Dufour

25 BRUNCHES À L'HÔTEL VAL DES NEIGES

UN WEEK-END DE RÊVE POUR CINQ COUPLES

dans de chaleureuses auberges

LES 10, 11, 12 et 13 JANVIER 1991

100\$ si vous êtes abonné(e) au journal **LE SOLEIL**

À GAGNER DE PLUS...

en compagnie de **ROBERT GILLET**

Pour participer:

RETOURNEZ le coupon dûment rempli et dès le 19 novembre et ce jusqu'au 21 décembre, ÉCOUTEZ "LA BANDE À GILLET" en semaine. Si votre nom est mentionné en ondes, vous aurez 30 minutes pour nous rejoindre au 670-9064.

Courez ainsi la chance de gagner un brunch pour 2 personnes à l'Hôtel Val Des Neiges.

Chaque vendredi, un tirage sera effectué parmi les cinq (5) gagnants de la semaine, qui méritera un week-end de rêve.

VALEUR TOTALE DES PRIX 4 500 \$

Judi 10 janvier:

Départ de Québec en direction de l'HÔTEL VAL DES NEIGES Mont Sainte-Anne. À l'arrivée, cocktail de bienvenue et souper.

Vendredi 11 janvier:

Activités extérieures ou intérieures tels ski alpin, ski de fond, piscine, bain tourbillon, sauna et autres. 16 h 30: départ pour l'AUBERGE LA PIGNORONDE à Baie-Saint-Paul où un cocktail de bienvenue précédera souper et soirée d'animation.

Samedi 12 janvier:

Activités extérieures et intérieures tels ski alpin au Massif et ski de fond, piscine et visite du Centre d'arts de Baie-Saint-Paul. 16 heures, départ vers l'HÔTEL CAP-AUX-PERRES à l'Île-aux-Coudres où un cocktail de bienvenue précédera souper et soirée d'animation.

Dimanche 13 janvier:

Activités extérieures tels glissade, ski de fond, randonnée en cariole. Activités intérieures, piscine et salle de jeux. 14 heures: retour à Québec.

LE SOLEIL CJRP 1060 RADIO AM

FAMILLE DUFOUR HOTELS & Villégiature et Congrès

ESCAPADE HIVERNALE (Case postale 4200, Sillery (Québec) G1T 2S2)

Nom:

Adresse:

Code postal:

Tél.: Rés.: Bur.:

Êtes-vous abonné(e) au quotidien LE SOLEIL? oui non

Règlements disponibles à CJRP et au quotidien Le Soleil

MARC DU MONT-SAINT-ANNE

Jours la Saie

DERNIER JOUR!

Choisissez parmi plus de 100 articles
à moins de 10 \$!

Le samedi 17 novembre!

Achats en magasin seulement. Désolés, pas de bon d'achat différé.

1	COLLANTS FINS TEXTURÉS BAYCREST POUR FEMME Les modèles des fêtes et celui, n° 7207 de Baycrest exceptés. Ord. 3,99 à 5,99. Solde 99 ¢ ch. <i>Collants fins, rayon 225.</i>	99¢	12	TUQUES RUGGED TERRAIN 25 % de rabais. En acrylique de couleurs variées. Ord. 4 \$. Solde. 2,99 ch. <i>Articles de sport, rayon 742.</i>	299
2	ASSORTIMENT DE NAPPERONS EN VINYLE Motifs variés. Un super bas prix! 99 ¢ ch. <i>Linge de maison, rayon 879.</i>	99¢	13	CRAVATES SIGNÉES En soie ou mélanges avec soie. Quantités limitées. 3,99 ch. <i>Cravates pour homme, rayon 334.</i>	399
3	IMAGES MAGIQUES ANNRON Colorez les images avec un crayon et voyez-les apparaître! 99 ¢ ch. <i>Jouets, rayon 762.</i>	99¢	14	PELLICULE KODAK 1 \$ de rabais. Pellicule 100 ASA de 24 poses. Ord. 5,29. Solde 4,29 ch. <i>Appareils photo, rayon 714.</i>	429
4	TRIO FERRERO ROCHER Un délicieux cadeau à glisser dans le bas de Noël! 99 ¢ ch. <i>Friandises, rayon 729.</i>	99¢	15	CARPETTES KITCHEN SLICE Motifs et couleurs variés. 4,99 ch. <i>Couvre-planchers, rayon 553. Dans certains magasins.</i>	499
5	DOIGTS DE DAME SIMMERS Paquets de 100 g à un seul bas prix! 99 ¢ ch. <i>Friandises, rayon 729.</i>	99¢	16	PROTECTEUR WEATHERGUARD 25 % de rabais. Protecteur Tana. Ord. 6,89. Solde 5,09 ch. <i>Chaussures, rayon 262. Dans certains magasins.</i>	509
6	CAHIER À COLORIER WHITMAN GOLDEN À glisser dans le bas de Noël. Ord. 1,29. Solde 99 ¢ ch. <i>Jouets, rayon 762.</i>	99¢	17	CHOPES EN PORCELAINES ANGLAISE Choix de motifs variés. Tant qu'il y en aura. 5,49 ch. <i>Vaisselle, rayon 614.</i>	549
7	SOCQUETTES DE SECOND CHOIX POUR FILLETTE Socquettes fluo. Pointures 5-7 et 7-9. 99 ¢ la paire <i>Accessoires pour enfant, rayon 410.</i>	99¢	18	BARBIE «FUN-TO-DRESS» De Mattel. Ravissant cadeau pour Noël! 5,99 ch. <i>Jouets, rayon 762.</i>	599
8	BOLIDES HOT WHEELS À glisser dans le bas de Noël! 99 ¢ ch. <i>Jouets, rayon 762.</i>	99¢	19	GILETS FAIRSET EN MAILLES PERLÉES 50 % de rabais. Pour elle, gilets en acrylique en V. Choix de 9 couleurs. Tailles P.M.G. Ord. 14,99. Solde 7,49 ch. <i>Chandails pour femme, rayon 147.</i>	749
9	BLOCS PAPIER À LETTRES ET ENVELOPPES MEAD Essentiel! Faites-en provision! 1,49 ch. <i>Papeterie, rayon 706.</i>	149	20	SUPPORT À CHAUSSURES POUR HOMME ET FEMME Pour garder la forme de vos chaussures. Pour femme. 5,99 la paire. Pour homme. 8,49 la paire. <i>Chaussures, div. 012.</i>	599 ET 849
10	POUR NETTOYER VOTRE APPAREIL PHOTO Chiffons pour nettoyer les lentilles. 1,99 ch. Nécessaire de nettoyage. 4,99 ch. <i>Appareils photo, rayon 714.</i>	199 ET 499	21	CHAUSSETTES GRENADIER POUR HOMME Au choix: chaussettes marin ou tube. Blanc ou avec rayures. 8,99 le paquet de 6. <i>Accessoires pour homme, rayon 857.</i>	899
11	PILES ENCORE DE EVEREADY Au choix: AA, C, D ou 9 volts. 2,49 ch. <i>Appareils photo, rayon 714.</i>	249	22	LUMIÈRES DE NOËL D'EXTÉRIEUR Guirlande de 25 ampoules. Couleurs variées. Quantités limitées. 9,99 l'ens. <i>Décorations de Noël, rayon 540.</i>	999

C'EST LE DERNIER DES JOURS LA BAIE!

POUR FEMME

23 PANTALONS À ENFILER FAIRSET
33 % de rabais. Tailles courantes et petites.
Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. *Interchangeables, rayons 115 et 133.* **999**

24 COLS ROULÉS ET COLS CHEMINÉE
33 % de rabais. Hauts tout coton. P.M.G.
Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. *Tenues tout-aller, rayon 813.* **999**

33 HAUTS ET PANTALONS MOLLETONNÉS
33 % de rabais. Tout acrylique. P.M.G.TG.
Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. *Tenues sport pour homme, rayon 858.* **999**

34 CHEMISES TISSÉES OU EN TRICOT GRENADIER
33 % de rabais. Plusieurs modèles offerts. P.M.G.TG.
Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. *Tenues sport pour homme, rayon 858.* **999**

35 HAUTS GLOBAL MIND POUR JEUNE HOMME
50 % de rabais. Hauts à col roulé ou à col cheminée.
Ord. 19,99. Solde 9,99 ch. *Mode jeune homme, rayons 317 et 860.* **999**

POUR ENFANT *la Baie* POUR LA MAISON



25 50 % DE RABAIS. LES PERSONNAGES PRÉFÉRÉS DES ENFANTS!
Molletons pour garçon, à l'effigie des Ghostbusters, de Spiderman ou de Batman.
Hauts ou pantalons. Tailles 4 à 6X.
Ord. 12,99. Solde 6,49 ch. Hauts ou pantalons.
Tailles 7 à 18. Ord. 16,99. Solde 8,49 ch.
Tenues pour enfant, rayons 430 et 437. **649 ET 849**

26 MOUFLES MUPPET
40 % de rabais. Modèles variés, tailles 2 à 6.
Ord. 6,99. Solde 4,19 la paire. *Accessoires pour enfant, rayon 410.* **419**

27 CADENAS STROLL'N LOCK
40 % de rabais. Cadenas pratique pour la poussette.
De Safety First. Ord. 8,99. Solde 4,99 ch. **499**

28 PYJAMAS BUNDLE OF JOY POUR BÉBÉ
40 % de rabais. En coton tout imprimé! Glissière devant.
Ord. 14,99. Solde 8,99 ch. *Boutique de bébé, rayon 401.* **899**

29 ENSEMBLES MOLLETONNÉS POUR ENFANT
L'oursin Nicolas ou d'autres motifs y sont imprimés au pochoir!
Tailles 2 à 3X. 9,99 l'ens. *Tenues pour bambin, rayon 875.* **999**

POUR HOMME

30 CHEMISES HABILLÉES GRENADIER
35 % de rabais. Encolures 14 1/2 à 17 1/2.
Ord. 15,99. Solde 9,99 ch. *Chemises pour homme, rayon 853.* **999**

31 GANTS DE SKI POUR HOMME
Gants en popeline avec bourre en thinsulate et mousse.
Couleurs assorties. P.M.G.TG. 9,99 la paire.
Accessoires pour homme, rayon 336. **999**

32 HAUTS EN TRICOT BAYCLUB
50 % de rabais. À col ras-de-cou. P.M.G.TG.
Ord. 19,99. Solde 9,99 ch. *Vêtements pour homme, rayon 350.* **999**

36 DRAP DE BAIN POUR ENFANT
Avec gant de toilette. Coton de motifs variés.
Ord. 15,99. Solde 7,99 ch. *Linge de maison, rayon 879.* **799**

37 VERRES EN CRISTAL PINWHEEL
Au choix: verre à eau, à vin, à champagne, à gin, etc.
Ord. 17,98. Solde 8,99 ch. **899**

38 ACCESSOIRES POUR LA CUISINE
Ensemble de 4 pièces comprenant 2 moufles, une serviette et une poignée. 8,99 l'ens.
Linge de maison, rayon 601. **899**

39 CARPETTES EN COTON TISSÉ
Excellent choix-décor! Dim. 56 cm x 102 cm.
Ord. 19,99. Solde 9,99 ch. *Linge de maison, rayon 601.* **999**

40 SERVIETTES OPTIC RELIEF DE BAYCREST
50 % de rabais. Serviette de bain, essuie-mains, débarbouillette.
Ord. 10 \$ à 20 \$. Solde 4,99 à 9,99 ch. *Linge de maison, rayon 601.* **999**

41 SERVIETTES RIVIERA, TOUT COTON
50 % de rabais. Serviette de bain, essuie-mains ou débarbouillette.
Ord. 10 \$ à 20 \$. Solde 4,99 à 9,99 ch. *Linge de maison, rayon 601.* **999**

42 SERVIETTES STARLITE DE CAMBRIDGE
50 % de rabais. Serviette de bain, essuie-mains ou débarbouillette.
Ord. 10 \$ à 20 \$. Solde 4,99 à 9,99 ch. *Dans certains magasins.* **999**

43 SERVIETTES EN COTON-ÉPONGE SUZANNE
50 % de rabais. Serviette de bain, essuie-mains ou débarbouillette.
Ord. 10 \$ à 20 \$. Solde 4,99 à 9,99 ch. *Linge de maison, rayon 601.* **999**

SUCRERIES

44 LE CALENDRIER DE L'AVENT
Découvrez une délicieuse friandise chaque jour de décembre. 1,99 ch. **199**

45 Truffes et chocolats à la liqueur Elizabeth Shaw. 40 g. **1,99** ch.

46 Boules de chocolat emballées de papier métallique. 300 g. **1,99** ch.

47 Minimenthes Haviland. 200 g. Ord. 2,49. Solde **1,99** ch.

48 Tablettes de chocolat au lait Toblerone. 100 g. **1,99** ch.

49 1 \$ de rabais. Tablettes de chocolat la Baie importées. 400 g. Ord. 3,99. Solde **2,99** ch.

50 1 \$ de rabais. Biscuits au beurre Thatched Cottage. 500 g. Ord. 3,99. Solde **2,99** ch.

51 Biscuits Exquisite importés. Boîtes de 500 g. **2,99** ch.

52 1 \$ de rabais. Chocolats Cavendish & Harvey. Boîtes de 400 g. Ord. 4,99. Solde **3,99** ch.

53 1 \$ de rabais. Noix de cajou. Boîtes de 325 g. Ord. 4,99. Solde **3,99** ch.

54 Pains d'épices Gottena. Boîtes de 400 g. **3,99** ch.

55 Assortiment de biscuits européens Opéra. 500 g. **3,99** ch.

56 1 \$ de rabais. Biscuits importés Cordoba, de Delacre. Ord. 5,99. Solde **4,99** ch.

57 Bonbons anglais Daintee importés. Saveurs assorties. 450 g. **4,99** ch.

58 Bonbons Cavendish & Harvey. Falcon Castle, English Toffee ou English Mints. 400 g. **5,99** ch.

59 1 \$ de rabais. Sablés Petticoat Tails de Burton. Boîtes de 450 g. Ord. 6,99. Solde **5,99** ch.

60 Coquillages en chocolat belge. 250 g. **6,99** ch.

61 2 \$ de rabais. Chocolat au lait Toblerone, de Suisse. 400 g. Ord. 8,99. Solde **6,99** ch.

62 1 \$ de rabais. Chocolats fins fourrés Prominent de Baronie. 350 g. Ord. 7,99. Solde **6,99** ch.

63 1 \$ de rabais. Carrés glacés Moritz. Boîtes de 768 g. Ord. 8,99. Solde **7,99** ch.

64 Assortiments de biscuits Éclat de Delacre. **8,99** ch. *Friandises, rayon 729.*

LE 17 NOV. SEULEMENT!

la Baie

JOUETS

65 **MINIBOLIDES COLORÉS**
Des voitures de course qui sauront distraire les enfants! 1,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **199**

66 **LA BATMOBILE**
L'auto miniature la plus célèbre en ville! 2,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **299**

67 **TRIOS PLAYDOH**
Trois contenants de pâte à modeler que les enfants adoreront! 3,99 le paquet. *Jouets, rayon 762.* **399**

68 **SLINKY CLASSIQUE OU EN PLASTIQUE**
Pour les petits et les grands enfants! 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

69 **PETITS VÉHICULES SESAME STREET**
Signés Playskool, pour les petits d'âge préscolaire. 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

70 **HO! HO! YO-YO!**
Un jouet qui fascine les petits depuis toujours! 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

71 **MODE WEEK-END POUR BARBIE ET KEN**
Des tenues dernier cri griffées Mattel! 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

72 **CARTES DE HOCKEY**
Faites-en collection, c'est un passe-temps amusant! 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

73 **FIGURINES POUR BLOQUER LES LACETS**
Personnages préférés des enfants, de Bow Biters. 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

74 **MICRO MACHINES FOIS 5!**
Emballage de 5 petites autos Micro Machines. 3,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **399**

75 **ENSEMBLES CRAYON MAGIQUE**
Le cadeau idéal pour les artistes en herbe! 3,99 l'ens. *Jouets, rayon 762.* **399**

76 **LUNETTES SUN JAMMER DE FISHER-PRICE**
Les Sun Jammers donneront des allures de star à votre tout-petit! 4,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **499**

77 **POUPÉES COQUETTES**
Hautes de 29 cm. Quel joli cadeau pour Noël! 4,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **499**

78 **AFFICHES À COLORIER DOODLERS**
Coloriez-les à votre goût! 4,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **499**

79 **AFFICHES DE LEURS HÉROS**
Ils raffoleront de ces affiches amusantes et colorées! 5,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **599**

80 **HOCHETS À ATTACHER AU POIGNET**
Une rigolote idée-cadeau, signée Fisher-Price! 5,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **599**

81 **CANARD EN CAOUTCHOUC DE PLAYSKOOL**
Le canou d'Ernie pour l'heure du bain. 5,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **599**

82 **LETTRES MAGNÉTIQUES DE FISHER-PRICE**
Les petits apprendront l'alphabet tout en s'amusant. 5,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **599**

83 **SANDI, LA JOLIE MARIÉE**
Poupée adorable qui fera rêver votre petite princesse. 5,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **599**

84 **MONSIEUR ET MADAME PATATE**
Un jouet éducatif et amusant de Playskool. 6,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **699**

85 **HÉLICOPTÈRE SONIQUE DE MAJORETTE**
Si peu cher et il fera grand plaisir! 8,99 ch. *Jouets, rayon 762.* **899**

PAPETERIE

86 **GRIPPE-SOUS**
En plastique, pour toutes vos pièces de monnaie! 1,99 ch. *Papeterie, rayon 706. Dans certains magasins.* **199**

87 **SACS À GOÛTER**
Isothermes, ils sont tellement pratiques! Couleurs variées. 3,99 ch. *Papeterie, rayon 706.* **399**

88 **CARTES DE SOUHAIT EN BOÎTE**
20 % de rabais. Boîtes de 20 cartes identiques. Ord. 7,49. Solde 5,49 ch. *Papeterie, rayon 706.* **549**

89 **PAQUETS DE 8 ROULEAUX DE PAPIER D'EMBALLAGE**
20 % de rabais. Papier de fantaisie pour enjoliver vos présents. Ord. 7,99. Solde 6,39 le paquet. *Papeterie, rayon 706.* **639**

90 **PAQUETS DE 3 ROULEAUX DE PAPIER D'EMBALLAGE**
20 % de rabais. Papier métallisé de luxe. 76 cm sur 381 cm. Ord. 9,99. Solde 7,99 le paquet. *Papeterie, rayon 706.* **799**

ARTICLES DE SPORT

91 **TOURS-DE-COU**
25 % de rabais. En acrylique, pour rester au chaud par tous les temps. Ord. 4 \$. Solde 2,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **299**

92 **CACHE-OREILLES PEEPERS**
1 \$ de rabais. En acrylique avec bourre Thinsulate. Ord. 4 \$. Solde 2,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **299**

93 **LUNETTES SPEEDO**
2 \$ de rabais. Idéales pour les nageurs de compétition ou du dimanche! Ord. 5,99. Solde 3,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **399**

94 **OUTRES, 1 OU 2 L**
1 \$ de rabais. Pratiques en ski de randonnée ou dans la voiture. Ord. 4,99 et 6,99. Solde 3,99 et 5,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **399 ET 599**

95 **CASQUETTES FLUO RUGGED TERRAIN**
33 % de rabais. Un petit accessoire mode qui s'offre bien à Noël. Ord. 8,99. Solde 5,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **599**

96 **NÉCESSAIRE POUR SPORTIF**
Avec serre-tête, manchettes et serviette. Ord. 7,99. Solde 5,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **599**

97 **CHAUSSETTES DE SKI HANSON**
Les skieurs auront les pieds bien au chaud. Couleurs variées. 6,99 la paire. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **699**

98 **SERRE-TÊTE SKI TOPS**
1 \$ de rabais. Tout laine, ils sont indispensables et seyants! Ord. 8 \$. Solde 6,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **699**

99 **SACS-BANANE RUGGED TERRAIN**
40 % de rabais. Entièrement faits de nylon. Choix de couleurs. Ord. 15 \$. Solde 8,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **899**

100 **COLS ROULÉS RUGGED TERRAIN**
33 % de rabais. Teintes variées. Ord. 14,99. Solde 9,99 ch. *Dans certains magasins seulement. Articles de sport, rayon 742.* **999**

101 **DISQUES COMPACTS VARIÉS**
Assortiment de disques de jazz et classiques. 5,88 ch. *Musique et vidéo, rayon 792.* **588**

AUBAINES! 99¢ À 2⁹⁹

 Jeu de 16 punaises en forme de coeurs ou jeu de 12 en forme de chausures de sport. 99 ¢ le jeu.	 Paquet de 5 gommes à effacer de fantaisie ou de 3 gommes en forme d'animaux. 99 ¢ le paquet.	 Paquet de 24 cuillères-pics ou de 50 pique-sandwiches, ou verre de 28 g. 99 ¢ ch.	 Choix d'éponges amusantes pour le bain ou jeu de trois éponges. 99 ¢ ch.	 Jeu de 3 cuillères de bois, fouet de 30,5 cm ou pince de 21 cm. 99 ¢ ch.	 Blairieu, brosse à dents de voyage ou porte-rasoir autocollant. 99 ¢ ch.
 Jeu de 4 cuillères doseuses, cuillère/pelle en caoutchouc ou mesure de 500 ml. 99 ¢ ch.	 Jeu de 5 dés «poker» ou de 5 balles en caoutchouc. 99 ¢ le jeu.	 Chope de 300 ml en céramique à motif floral ou cendrier fantaisie. 99 ¢ ch.	 Jeu de 36 petites chandelles d'anniversaire avec 12 porte-chandelles ou grosse chandelle parfumée. 99 ¢ ch.	 Jeu de 2 aimants parfumés ou jeu de cartes à jouer. 99 ¢ le jeu.	
 Bac à glaçons ou paniers de rangement empilables. 99 ¢ ch.	 Règle géométrique de 30 cm, taille-crayons ou porte-clés aimanté. 99 ¢ ch.	 Jeu de 2 minifouets ou couteau d'office à manche de bois. 99 ¢ ch.	 Jeu de 2 calepins amusants ou porte-monnaie pour enfant. 99 ¢ ch.	 Pratique cuillère à spaghetti ou jeu de 4 emporte-pièces en forme d'animaux. 99 ¢ ch.	 Porte-assiette ou robuste brosse à long manche. 99 ¢ ch.
 Contenants en verre: verseur, distributeur ou saupoudreur. 1,99 ch.	 Jeu de 3 rouleaux de ruban gommé ou rouleau de 2 m de ruban gommé. 1,99 ch.	 Minijeu de dames chinoises aimanté ou solitaire. 1,99 ch.	 Jeu de 3 crayons avec supereffaces ou jeu de 8 gros crayons. 1,99 le jeu.	 Charmante chandelle père Noël ou bougeoir en céramique. 1,99 ch.	 Passeoire de 19 cm avec manche moulé et prises. 1,99 ch.
 Casse-noisette et 4 pics ou casse-noisette de luxe. 1,99 ch.	 Jeu de 6 petites chandelles flottantes ou chandelle-seau parfumée. 1,99 ch.	 Jeu de 10 moules à glaçons ou jeu de jacquet magnétique. 1,99 ch.	 Minilampe de poche hydroresistante ou bolide jouet. 1,99 ch.	 Choix de tire-bouchons/décapsuleurs. 1,99 ch.	
 Jeu de 30 pincettes à linge en bois. 1,99 le jeu.	 Jolies décorations de Noël à mettre dans la fenêtre. 1,99 ch.	 Poire à jus, avec extrémité en caoutchouc, et tube gradué en verre. 1,99 ch.	 Repose-cuillère en céramique ou jeu de 6 fourchettes à fondue. 1,99 ch.	 Minijeu d'échecs/dames magnétique ou trousse de maquillage fleurie. 1,99 ch.	 Jeu de 5 cuillères de bois, un must dans toute cuisine. 1,99 le jeu.
 Assortiment de plats en céramique blanc ou micro-ondes. 2,99 ch.	 Jeu de 6 tournevis de précision ou tournevis 6-en-1. 2,99 le jeu.	 Distributeur de cannettes ou shaker de type professionnel. 2,99 ch.	 Mignonne pince en laiton ou cache-pot en laiton massif. 2,99 ch.	 Jeu de 4 bols à mélanger ou contenant de 20 cm. 2,99 ch.	 Bloc-notes ou petite boîte à colifichets avec couvercle. 2,99 ch.

Satisfaction garantie. On peut s'y fier!



Compagnie de la Baie d'Hudson



Pour s'être abstenu de voter contre un amendement libéral à la loi sur la TPS

Claude Castonguay jugé mauvais équipier conservateur

OTTAWA — La décision du sénateur Claude Castonguay de s'abstenir publiquement de voter mercredi sur un amendement à la loi sur la TPS a créé un sérieux brasse-camarade au sein du caucus conservateur sénatorial.

par PAUL NOREAU
LE SOLEIL

« Par ce geste, il a démontré qu'il était un mauvais joueur d'équipe » a jeté avec dépit l'un de ses collègues sous le couvert de l'anonymat. Certains conservateurs auraient aimé être dispensés de voter sur certains amendements libéraux avec lesquels ils pou-

vaient être totalement ou partiellement en accord, mais tous se sont jusqu'ici pliés à la discipline de parti.

Ce fut notamment le cas de la sénatrice Solange Chaput-Roland au moment de l'amendement relatif à l'exemption de la taxe sur les produits et services (TPS) réclamés pour les livres la semaine dernière. L'auteur et ex-journa-

liste ne tenait visiblement pas hier à parler de M. Castonguay. Son regard suffisait à laisser deviner le fond de sa pensée.

Le sénateur Castonguay ne tenait pas à voter contre le cinquième amendement des libéraux qui aurait permis des allègements transitoires aux compagnies d'assurances. Avant de devenir sénateur, le président du conseil de la Laurentienne a effectivement plaidé en faveur de mesures de ce genre. Il ne tenait donc pas à faire publiquement preuve d'incohérence.

Selon les confidences obtenues par LE SOLEIL, il aurait expliqué lors du caucus de son groupe hier, qu'étant parmi les derniers à voter, il avait constaté que sa voix ne ferait pas de différence, la marge étant déjà favorable aux conservateurs. Il s'est donc abstenu.

Furieux

Sur la banquette voisine, le financier Trevor Eytton était furieux. Le président-directeur général de Brascan avait un important conseil d'administration et aurait souhaité s'absenter hier, ce qui lui avait été refusé. La vue de

son impassible collègue demeuré assis sur son siège au moment de voter contre l'amendement ne lui a pas plu du tout, lui laissant croire qu'il y avait deux poids, deux mesures dans le groupe.

« Objectivement, c'est une erreur de la part de Castonguay », tranchait hier un autre sénateur conservateur. L'ex-ministre libéral ne peut évidemment pas invoquer un manque d'expérience politique. Il a semé le doute sur la belle cohésion affichée jusque-là par les conservateurs. « Mais je crois qu'il ne le fera plus », ajoutait l'interlocuteur du SOLEIL, avec un sourire entendu sur le fait que certains s'étaient chargés de lui dire clairement que son geste avait été loin d'être apprécié.

M. Castonguay s'est quant à lui défendu d'avoir été semoncé par ses pairs, du moins à l'extérieur du caucus. Pour ce qui est de la réunion à huis clos, il a coupé court à toute discussion en soutenant que ces échanges étaient du domaine privé.

Sixième rejeté

Les sénateurs libéraux ont donc perdu un sixième vote d'affilée sur leurs demandes d'amende-

ment à la TPS hier, cette fois par la marge de six voix. Il en reste encore deux sur leur liste, ce qui devrait normalement conduire à un huitième et dernier vote sur cette ériche au milieu de la semaine prochaine.

Viendront ensuite l'étude des amendements que pourraient proposer les sénateurs indépendants, Stanley Waters et Edward Lawson qui ont voté hier en faveur des modifications réclamées par les libéraux.

Le temps presse

Le temps se fait rare pour le gouvernement de Brian Mulroney qui tient à voir son projet adopté avant le 31 décembre, veille de l'entrée en vigueur prévue de la nouvelle taxe. Chez les sénateurs libéraux, on ne cache pas que le temps joue en leur faveur et qu'il leur sera presque facile de faire mourir le projet de loi au Sénat.

Les néo-démocrates ont, quant à eux, tenté de marquer des points hier sur ce dossier en plaidant que la guerre menée par les sénateurs libéraux en était une d'apparat. S'ils étaient tous présents, selon le néo-démocrate Nelson Riis, ils auraient pu faire adopter deux amendements.

Québec : 50 députés libéraux exigent que livres et revues soient soustraits à la TPS

Pour la première fois depuis qu'ils ont été portés au pouvoir, en décembre 1985, les députés libéraux ont eu recours à une pétition pour infléchir le gouvernement. Ils exigent que le ministre des Finances, M. Gérard D. Levesque, exempte les livres et les périodiques de la nouvelle taxe de vente québécoise qui est calquée sur la TPS fédérale.

par ANDRÉ FORGUES
LE SOLEIL

Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, 50 députés ont signé cette pétition qui a été déposée à la réunion régulière du caucus, mardi soir. Comme l'appui des ministres n'a pas été sollicité, c'est 50 députés sur 62 qui ont signifié clairement leur volonté à M. Levesque. Et les signatures auraient été recueillies dans la seule journée de mardi.

Si rien ne devait changer dans les projets des deux gouvernements, livres, magazines et journaux seront soumis à une taxe combinée de 15,49 % à partir du 1er janvier, soit 8 % de taxe québécoise s'appliquant au prix qui comprend déjà 7 % de TPS fédérale.

La semaine dernière, les libéraux ont voté à l'Assemblée nationale une motion demandant au gouvernement de « réexaminer l'opportunité d'assujettir à la taxe de vente du Québec les livres de même que les périodiques et imprimés à caractère culturel ».

Insuffisamment contraignante à leur goût, cette motion n'avait pas obtenu l'appui des péquistes. Hier, celui qui avait suggéré le texte définitif de la proposition, le député libéral de Saint-Hyacinthe, M. Charles Messier, est revenu à

En réponse, M. Levesque a déclaré avoir « l'intention de donner suite d'une façon rigoureuse à la motion votée par cette Chambre ». Même si le projet de loi déposé hier à l'Assemblée nationale prévoit que la taxe s'appliquera aux livres et aux périodiques, il ne faut pas tirer de conclusion car « le tra-

vail se poursuit dans l'esprit de la motion », a-t-il ajouté.

De plus, M. Levesque a affirmé qu'il avait renouvelé ses pressions auprès de son collègue fédéral, M. Michael Wilson, pour qu'il cherche des « solutions qui seraient à l'avantage de la promotion du livre ».

la charge auprès du ministre des Finances.

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

Encan public
TAPIS PERSANS & ORIENTAUX

NOUS AVONS ÉTÉ MANDATÉS DE LIQUIDER PAR ENCAN PUBLIC UNE GRANDE QUANTITÉ DE TAPIS DE PERSE ET AUTRES, tapis de soie Qum, Nain, Isfahan, Tabriz, Kashan, Bakhtiari, Heriz, Bokhara, Kashmiri, des tapis de Iran, Pakistan, Chine, TAPIS NEUFS, SEMI-ANTIQUES et plusieurs autres. Toutes les taxes fédérales, douanes et autres déjà payées par courtiers cautionnés. Les tapis sont vendus un à un. Marchands exonérés de taxe sur présentation d'un numéro de taxe. Aucun minimum ni mise à prix.

Samedi 17 novembre, 1 h 30 P.M.
(Inspection 12 h 30)
au Ramada Inn Ste-Foy
1200, Lavergerie, Ste-Foy (Québec)

Les Encans S. Butt Inc., Liquidateurs, Encanteurs (514) 878-4043
Frais de manutention de 10% à payer.
Conditions: argent comptant, cartes de crédit et chèque avec I.D.

ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC ENCAN PUBLIC

AU PETIT COIN BRETON LES CRÊPES BRETONNES

Spécialités

À toute heure du jour, un choix de plus de 100 délicieuses crêpes bretonnes, d'onctueuses crêpes farcies, de rafraichissantes salades ou une succulente soupe à l'oignon, à savourer dans un décor reposant.

Essayez aussi notre menu du jour, du lundi au vendredi; notre table d'hôte saisonnière, en tout temps et à Sainte-Foy, notre table d'hôte gastronomique, en soirée, du jeudi au dimanche. De plus, à Sainte-Foy, les samedis et dimanches, petit déjeuner jusqu'à 15 heures.

RÉSERVATIONS DE GROUPES POUR LE TEMPS DES FÊTES

2620, BOUL. LAURIER SAINTE-FOY 653-6051 | 655, GRANDE ALLÉE EST QUÉBEC 525-6904 | 1029, SAINT-JEAN QUÉBEC 694-0758

454 grammes saisis au Manhattan



La tension monte au Manhattan, les saisis se succèdent. Après 283 g, 340 g, on atteint 454 grammes régulièrement. On a même goûté à 800 g. Le personnel est sur le grill, la clientèle sur les dents. Le meilleur steak de Québec est à Sainte-Foy, Place de la Cité.

MANHATTAN GRILL

Place de la Cité, Sainte-Foy
Réservation: 657-1670

Avez-vous pensé à réserver pour vos partys de bureau?

LA PASSION DE VIVRE

vendredi 14 novembre 20 h 15

ECKANKAR®

CENTRE DE QUÉBEC
1368, chemin Ste-Foy, # 2
681-8501
(message enregistré)

Erico

NOUS LIVRONS VOS CHOCOLATS

« FABRICATION ARTISANALE »

LA CHOCOLATERIE ÉRICO
583, RUE ST-JEAN, QUÉBEC
524-2122

MicroBec

LOGICIELS

Ce mois-ci, la revue INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE publie la liste des 100 meilleurs logiciels sur le marché. On y parle entre autres des logiciels d'opération, de traitement de texte, de comptabilité, des chiffreurs électroniques et bien d'autres!

INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE

Nous publions également dans ce numéro, une liste des prix très compétitifs de tous ces logiciels. Vous ferez des économies substantielles en vous référant à cet exemplaire d'INFORMATIQUE & BUREAUTIQUE pour magasiner vos logiciels!

Québec 1010, boul. des Capucins 529-6322
Lévis 95, Route Kennedy 838-0147
Sillery 1450, av. Maguire 682-0278

CE SOIR

100 LIMITE

Invité: Patrick Norman

PLACE CHAMPLAIN

Avec Mario Grenier




19h00

22h00

Télévision Quatre Saisons

Présumé favoritisme envers Jean-Marc Lessard

Jean Garon souhaite que le « placotage » cesse à Lévis

LÉVIS — Le député de Lévis, M. Jean Garon, ne veut pas commenter, ce qu'il appelle du « placotage », les propos du nouveau maire de Lévis, M. Robert Guay, à l'effet que lui et le Parti québécois auraient favorisé l'élection de Jean-Marc Lessard à la mairie de la nouvelle ville.

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Dans l'édition du SOLEIL d'hier, Robert Guay déclarait que le PQ avait collaboré avec le parti de Jean-Marc Lessard pour le dénigrer. Il faisait notamment allusion à une publicité diffusée dans les médias écrits, dans laquelle sa photographie était masquée par des écritures peu flatteuses sur son passe politique.

« Je ne suis pas d'accord avec ce genre de publicité. Quand j'ai vu Jean-Marc Lessard, je lui ai même dit qu'elle n'était pas bonne, son annonce », déclare Jean Garon.

Le député péquiste est quelque peu surpris de la sortie du nouveau maire. « La population vous le dira. Je ne suis jamais intervenu



Jean Garon répète à qui veut l'entendre qu'il n'entretient aucune animosité à l'endroit du maire Robert Guay ou des membres du conseil de Lévis.

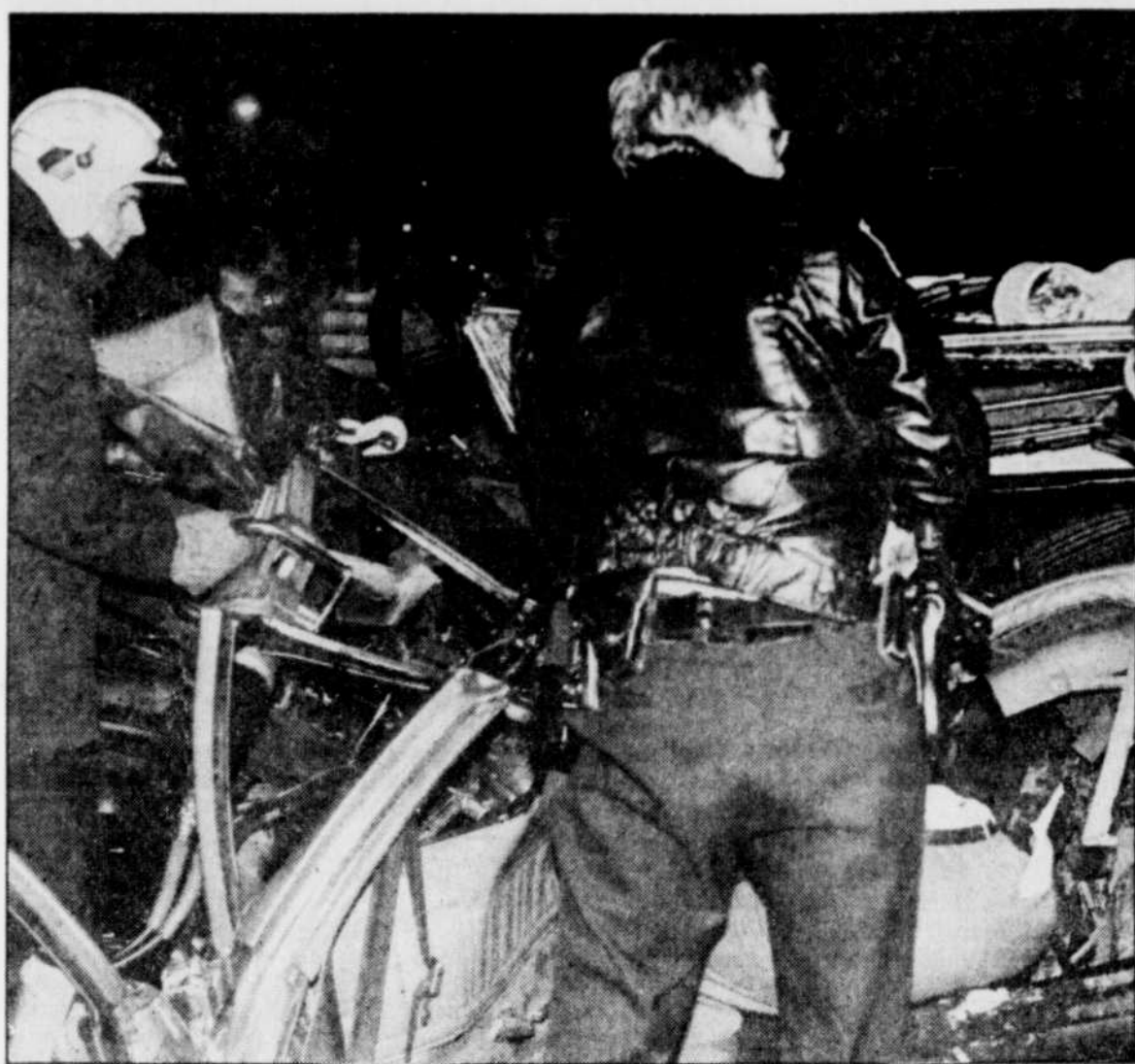
dans cette campagne électorale et ce, même si des gens des deux

partis l'auraient souhaité », affirme-t-il. Il ajoute qu'il a été approché par plusieurs personnes pour se porter candidat à la mairie. « On me voit même candidat pour l'élection de 1994 à Lévis! »

Quant à un éventuel parti pris en faveur de Jean-Marc Lessard, un péquiste, au détriment de Robert Guay, un libéral, Jean Garon nie tout. « C'est vrai que je connais et que j'ai toujours apprécié M. Lessard, un homme efficace, avoue-t-il. Que voulez-vous, il a été maire de Lauzon pendant un bon bout de temps et j'ai eu l'occasion de travailler avec lui sur plusieurs dossiers. Quant à Robert Guay, je n'ai jamais porté de jugement contre lui. Lui et moi, on ne se connaît pas beaucoup. »

M. Garon souhaite que le « placotage » cesse et que le travail de collaboration entre les élus municipaux et leur député provincial s'amorce sur le bon pied. Il répète à qui veut l'entendre qu'il n'entretient aucune animosité à l'endroit du maire Robert Guay ou des membres du conseil. Il convie maintenant tout le monde à ranger les armes.

« J'ai toujours cru que la meilleure façon de faire de la politique c'est de ne pas en faire. »



Trois blessés graves

Trois personnes ont été gravement blessées, vers 17 h hier, dans un accident impliquant trois véhicules, devant le 12 295, boulevard de la Colline, à Lac-Saint-Charles. Une quatrième a subi des blessures mineures. Deux appareils de décarcation ont été nécessaires pour dégager les victimes, qui ont été conduites à l'hôpital de l'Enfant-Jésus et à Saint-François-d'Assise. Les policiers de Québec ont demandé des tests de prélèvements sanguins afin de déterminer si l'un des conducteurs était en état d'ébriété au moment de l'accident.

Recueillis au pays de Galles

Une quarantaine de témoignages déposés en faveur de Jenkins

Une quarantaine de témoignages écrits en faveur de Ieuan Jenkins ont été déposés en cour, hier, par son avocat, Me Michel Roberge.

par RICHARD HÉNAULT
LE SOLEIL

Les parties entreprenaient alors leurs représentations sur sentence dans le dossier de ce Gallois de 49 ans qui a plaidé coupable à l'accu-

sation de l'homicide involontaire de son épouse de 46 ans, en août, dans un hôtel du centre-ville de Québec. Le procureur de la Couronne, Me René Verret, a d'abord fait entendre l'enquêteur Gerry Dionne, de la sûreté municipale de Québec.

C'est lui qui a procédé à l'arrestation de Jenkins dans sa chambre d'hôtel. Le quadragénaire, a-t-il témoigné, pleurait, tremblait et semblait très ébranlé. Il ne semblait pas avoir consommé d'alcool.

Appelé par le procureur de la défense à s'inspirer de son expérience de 28 ans comme policier, l'enquêteur s'est dit d'avis que l'accusé ne constitue pas une menace pour la société et qu'il ne

répéterait pas son geste dans les mêmes circonstances. Il a décrit le Gallois comme un gentleman avec lequel il aurait probablement pu se lier d'amitié, en d'autres circonstances. L'enquêteur Jacques Guillemette a quant à lui révélé que la victime avait un taux d'alcoolémie de .07 dans le sang lorsqu'elle a été étranglée.

Appuis

Puis, Me Roberge a déposé

toute une série de lettres, de pétitions et de déclarations sous serment qu'il a recueillies lors de son récent voyage au pays de Galles. La plupart proviennent d'amis et de collègues de Jenkins mais d'autres ont été rédigées par des collègues et les deux frères de la victime, qui était professeur de français et d'allemand.

L'ami de cette dernière a même

fait une déclaration de même que l'avocat de Jenkins au Pays de Galles. Celui-ci mentionne qu'avant le départ du couple pour le Canada, Jenkins l'a consulté en vue d'un possible divorce.

Le juge Bilodeau a ajourné les représentations sur sentence à jeudi prochain. L'accusé et ses deux fils devraient alors témoigner.

Il prévoyait un gros hiver

CHARLESBOURG — Un individu bien connu des milieux policiers a été arrêté par des agents de Beauport, hier, au volant d'un véhicule loué dans lequel il y avait six souffleuses volées à Beauport, dans la nuit de mercredi à hier. Deux présumés complices de l'individu ont réussi à prendre la fuite. Le dossier a été transféré à la police de Beauport.

SUPER VENTE DES MANUFACTURIERS

PLUS DE 25 000 V² EN MAGASIN

Congoleum, Domco, Mannington et Tarkett ont choisi

LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE

L'UNIVERS DU PRÉLART POUR LEUR GRANDE VENTE ANNUELLE...

Boutique Collection

Congoleum

GARANTIE CHROMABOND

- Préart commercial et résidentiel
- Des couvre-planchers d'une beauté durable et en profondeur, à un prix abordable

DOMCO

SOLS DE QUALITÉ depuis 1872

- De tout partout dans la maison
- Cuisine, salle à manger, couloir, chambre, sous-sol

SUPER RABAIS de 15% à 60%

NETTOYEUR GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE 100 \$ ET PLUS

mannington

JAMAIS DE CIRAGE JT-88

Grand choix de motifs, couleurs et qualités dans toutes les gammes de prix. Résidentiel • Commercial • Interflex

Tarkett

BRITTE-BOND™ SHUFFGUARD™

- Préart résidentiel sans cirage
- Préart commercial
- Tuiles résidentielles sans cirage, autocollantes
- Tuiles commerciales

• LA OÙ C'EST UN PLAISIR DE MAGASINER

• Salle de montre aménagée d'une façon toute spéciale

L'UNIVERS DU PRÉLART

355, Marais, Vanier, sortie Pierre-Bertrand Sud par autoroute de la Capitale Voisin Vogue et DU RO

527-8666

"Le choix et l'expertise au meilleur prix"

MAINTENANT OUVERT LE MERCREDI SOIR

PROMOTION SPÉCIALE SUR ROULEAU COMPLET

• Conseiller expérimenté en couvre-planchers

• Installation par des professionnels

• Service de livraison

• Plan mise de côté

RÉSULTATS

Photo-Québec

Tirage du 90-11-14	GAGNANTS	LOTS
6/6	0	2 207 112,70\$
5/6+	1	833 798,10\$
5/6	165	3 864,30\$
4/6	11 405	107,50\$
3/6	245 789	10,00\$

21 26 29 31 46 47 VENTES TOTALES: 16 361 300,00\$

No complémentaire: **14** PROCHAIN GROS LOT (APPROXIMATIF): 4 300 000,00\$

PROCHAIN TIRAGE: 90-11-17

Tirage du 90-11-14	NUMÉROS	LOTS
Extra	939 749	100 000,00\$
	397 749	1 000,00\$
	97 749	250,00\$
	7 749	50,00\$
	49	10,00\$
	9	2,00\$

FONDATION

ROBERT GIFFARD

CAMPAGNE DE FINANCEMENT

LE DON DE GRANDIR

Bell Canada, chef de file à la Fondation Robert-Giffard

La Fondation Robert-Giffard exprime toute sa reconnaissance à Bell Canada qui annonce récemment sa contribution financière de 25 000 \$ afin d'appuyer les objectifs que la Fondation s'est fixés.

Fondation Robert-Giffard
2601, de la Canadière
Beauport (Québec) G1J 2G3
(418) 663-5155

Dans l'ordre habituel: M. Ghislain Hawey, vice-président des grandes corporations du Comité de campagne de la Fondation et associé de Samson, Bélair, Deloitte & Touche, reçoit le cheque de Mme Louise Sicard, directrice générale, Service à la clientèle de Bell, au second plan M. Réjean Thériault, vice-président exécutif du Comité de la campagne de financement de la Fondation.

Une gracieuseté **LE SOLEIL**

C'est co

Pour se retrouver plus hauts niveaux donner le plus grand Car chez Nissan,

Pour plus d'information sur nos produits, compos

ROAD & TRACK 10 MEILLEURES VOITURES 1991

Nissan Sentra XE

Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie

Nissan Maxima SE

Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie

Nissan 300 ZX

Meilleure sportive GT de sa catégorie

Nissan 300 ZX Turbo

Meilleure sportive GT de sa catégorie

Infiniti Q45

Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie

BMW M5

Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie

Acura NSX

Meilleure sportive GT de sa catégorie

Pensez-y un instant...
C'est comme si cinq de vos enfants devenaient
récipiendaires de prix Nobel!

Pour se retrouver sur la liste des dix meilleures voitures d'un magazine aussi réputé que *Road & Track*, une voiture se doit d'avoir atteint les plus hauts niveaux de qualité et de fiabilité. Bien sûr... Mais il y a autre chose qui est tout aussi important dans une voiture : sa capacité de vous donner le plus grand plaisir possible à la conduire. C'est sans aucun doute pour cette raison que l'on retrouve cinq modèles Nissan sur cette liste! Car chez Nissan, bien plus qu'un simple moyen de locomotion, c'est un véritable moyen d'expression que nous vous proposons.

NISSAN

ÉDITORIAL

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef
et directeur de l'édition:
J.-JACQUES SAMSONVice-président et trésorier:
CHARLES-A. POULINPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
DENIS ANGERSDe l'avenir
de nos ailes

À première vue, l'initiative que vient de prendre le gouvernement du Québec d'avancer à l'Intair 2,5 millions de dollars sur son contrat de desserte de la Basse et Moyenne Côte-Nord, n'assure en rien un avenir aux ailes québécoises. À celles d'Intair, du moins.

Mais si on ajoute à cet acompte les 2,7 millions alloués en contrepartie des litiges — évalués à 16 millions — résultant de causes en suspens depuis la privatisation de Quebecair, l'encaisse de la compagnie s'améliore.

Le gouvernement fait peut-être un bon marché mais il présume du dénouement de conflits pour lequel il a déjà engagé beaucoup d'argent des contribuables. Quels indices a-t-on sur l'issue de la poursuite de dix millions, engagée par Conquest? Qui dit que des ententes hors cour sont impossibles dans d'autres dossiers? Il faut peut-être l'espérer, sinon Intair se retrouvera encore dans l'oeil du cyclone.

Mais si l'on effectue quelques opérations mathématiques simples et qui tiennent compte de la durée du contrat nord-côtier de 3,4 millions \$, indexé annuellement de 5% et qui se terminera en août 1995, force est de constater que l'on arrive à 20 millions de dollars.

Or curieusement, c'est le montant qu'aurait demandé Intair à l'État québécois, à la fin de juin, comme aide financière indispensable à sa survie.

Avec en poche les engagements et avances du gouvernement, il ne reste plus aux actionnaires Dutil et Leblanc qu'à élaborer un plan de relance qui comprenne de nouveaux investisseurs.

Depuis quelques semaines, il est question du Fonds de solidarité de la FTQ, d'une banque et même d'une participation supplémentaire de MM. Dutil et Leblanc. En conférence de presse, hier, le ministre des Transports, M. Sam Elkas, promettait qu'Intair allait confirmer les grandes lignes de son projet, dans les prochaines heures.

Le ministre dit croire dur comme fer que tout ira bien et qu'Intair ne cherchera pas, dans quelques mois, d'autres fonds publics pour respecter ses contrats. Pour rassurer ceux qu'inquiète son initiative, il parle de 1050 emplois sauvés et de certains biens de la compagnie, déposés en garantie. Si les choses allaient mal, nous deviendrions copropriétaires d'un canard boiteux?

Le ministère des Transports prend certaines précautions pour assurer un service acceptable, à des coûts raisonnables, aux populations essayées entre Sept-Îles et Lourdes-de-Blanc-Sablou.

En quoi consiste un tel service et qu'appelle-t-on des coûts raisonnables? Mieux vaut ne pas aller dans les détails, ce que se chargent cependant de faire les promoteurs de Trans Côte. Ils prétendent qu'ils pourraient même, avec les subventions accordées à Intair, transporter les gens gratuitement. Boutade ou affirmation prouvable?

Si la chose s'avérait exacte, il faudrait se redemander pourquoi le gouvernement a renouvelé le contrat d'Intair sans appel d'offres. Même s'il s'agissait de sauver 1050 emplois ailleurs au Québec.

Les Québécois auraient-ils mieux accepté un prêt sans intérêt du genre de celui consenti pour les Expos? En tous les cas, injecter encore des fonds dans une entreprise privatisée, mise en difficulté par l'audace ou la mégalomanie de ses promoteurs, provoquerait des turbulences, à l'heure où l'on demande à tout le monde de se serrer la ceinture.

Tout se passe comme si les activités d'Intair se limitaient à la desserte de la Moyenne et Basse Côte-Nord. Ce n'est pas là que l'entreprise a fait des dettes. Un service aérien dessert le territoire depuis 1960. Il est essentiel, puisque aucune route ne relie les villages. Pour l'assurer, Intair est subventionnée sur une base coût plus marge de profit. Selon le groupe frustré par la décision qui favorise Intair, la marge est substantielle.

Il n'y a donc pas d'avenir pour un autre oiseau québécois, dans notre ciel?

MARTINE R.-CORRIVAU

LE PC NOUVEAU EST ARRIVÉ



Sans régionalisation, pas de financement

par

Laurent LAPLANTE
collaboration
spéciale

Indices et témoignages ne convergent que trop bien : la capitale ne se tirera d'affaire que si la région entière le veut. Ou, soit dit plus clairement, que si la région jette tout son poids dans la balance.

Rien, en effet, dans le dialogue serré que la capitale doit mener avec les gouvernements supérieurs, ne peut remplacer adéquatement la force de frappe de la région.

Ni le leadership, pourtant considérable, d'hommes comme M. Pelletier ou M. L'Allier. Ni les honneurs décernés de l'extérieur par l'UNESCO, la francophonie ou la Ligue nationale de hockey.

Ou bien la région soutient sa capitale et la région prend l'essor désiré, ou bien les gouvernements supérieurs continuent à traiter Québec comme une mandataire municipale de plus, c'est-à-dire, mal.

Malheureusement, on est encore loin d'une telle conscience régionale. Ce diagnostic, l'actuel maire de Québec n'hésite guère à le

formuler : « Au niveau de la région, chacun est assis dans son jardin. On part de plus loin que je ne le pensais. Je n'ai pas l'impression qu'on a tous une perception assez globale de nos choix de développement ».

Ce diagnostic, le politologue Vincent Lemieux, un des meilleurs observateurs de la chose municipale, en reprend l'essentiel.

« Pour régler les problèmes de Québec ville-centre, note en effet le journaliste Benoit Routhier après une conversation avec le spécialiste, M. Lemieux ne voit pas de solution à court terme. Il faudrait une volonté régionale qui n'est pas acquise et, si la résistance des autres maires était trop forte, il faudrait une intervention du gouvernement ».

Or, M. Lemieux doute que ce dernier ait le courage de s'interposer.

En somme, si conscience régionale il y a, ni le maire de Québec, ni M. Lemieux ne lui ont vu une grande ferveur. Peut-être ne voit-on pas ce que ce rachatisme de la conscience régionale a d'alarmant. Peut-être considère-t-on l'esprit de clocher comme une inoffensive persistance du folklore.

Si tel est le cas, on se leure dangereusement : ou, en effet, la région s'exprime d'une seule voix, ou elle perd toute

possibilité d'être entendue.

Qu'on ne s'y trompe d'ailleurs pas : c'est d'argent que nous parlons ici, de cet argent requis pour le transport en commun, la culture, l'éducation, les communications, le tourisme ou les arts.

Cet argent ne sera disponible que si la région entière le sollicite et lui présente sa capacité d'accueil et d'appréciation.

Qu'il s'agisse, en effet, de gouvernements supérieurs ou des capitaux privés, nul n'est aujourd'hui pour eux un interlocuteur valable s'il ne représente pas une certaine « masse critique », s'il ne rallie pas à sa cause un nombre suffisant d'individus, s'il ne plaide pas en faveur de très larges intérêts.

En termes concrets, ni le gouvernement québécois, ni Ottawa, ni d'ailleurs Toyota, Disneyland, IBM ou Xerox n'a le goût, le temps ou l'intérêt de discuter longuement avec Val-Bélair, Charlesbourg ou même Québec.

En revanche, tous ces pouvoirs, publics aussi bien que privés, devront bien trouver un trou dans leur agenda si la région entière réclame leur attention.

Nous sommes, je le répète, à cent lieues d'une telle situation. J'en veux comme illustration les réactions pro-

voquées par l'annonce faite la semaine dernière par la CUQ d'un assez prochain ramassage sélectif des déchets. Peut-être l'annonce était-elle, comme plusieurs mairies l'ont affirmé, prématurée.

Peut-être la CUQ aurait-elle dû pousser plus loin sa consultation et obtenir de ses municipalités un feu vert plus officiel. Peut-être.

Il n'en demeure pas moins qu'à peu près tous les élus municipaux interrogés par les journalistes ont eu comme réflexe de répondre à la question en blâmant la CUQ sans se réserver le temps de consulter eux-mêmes la CUQ.

Or, que fait normalement un ministre à qui on demande de commenter les propos d'un collègue? Il déclare, prudemment : « Je n'ai pas entendu personnellement les propos que vous me rapportez. Nous aurons sûrement l'occasion d'en parler, lui et moi, et je suis d'avance certain que nos opinions seront beaucoup plus rapprochées que ce que vous laissez entendre. »

Cette solidarité spontanée, qui fait la force des bons gouvernements, les membres de la CUQ n'en ont pas encore le réflexe. Quand ils l'auront, la région existera. Et les grands décideurs n'auront alors d'autre choix que de dialoguer, culturellement et financièrement, avec Québec.

Votre Opinion

Et bien, voici...

(En réponse à la diatribe de M. C.-A. Poissant contre les écoloterroristes parue dans LE SOLEIL du 31 octobre 1990)

J'ai lu et relu l'article tiré de votre allocution à la Chambre de commerce de la Rive-Sud. Surprise que vous associez le défunt Pacci du club de Rome et le Québécois Reeves aux écoloterroristes québécois, soit le frère Marie-Victorin.

Voici ce qu'il écrit en 1935 dans son volume « La flore laurentienne ». (2^e édition, 1964, page 78).

De ce rapide exposé de l'aspect dynamique de la flore du Québec, quelques conclusions se dégagent, semble-t-il, assez nettement.

« Les influences intrinsèques, forces d'évolution ou d'élimination, qui agissent sur le dynamisme des flores en général, et de la flore du Québec en particulier, sont fonction de la nature des êtres organisés, et continueront à s'exercer lentement, mais fatalement, dans le sens du développement et dans le sens de la régression.

Les influences extrinsèques,

qui se rapportent surtout à l'activité intelligente de l'homme et à ses moyens d'action sur la nature, augmentent graduellement d'importance, et sont, de leur essence, plus rapides et plus brutales. Elles tendent à brouiller les flores, à les amener à un état d'équilibre naturel.

Par la destruction des barrières, par la suppression des distances, par l'activation des transports, qui troublent le balancement millénaire des éléments de la biosphère, elles tendent à établir sur la planète une certaine uniformité.

Mais ces facteurs diminuent graduellement d'intensité dans l'hypothèse de la destruction de notre civilisation et d'un retour possible à la barbarie; ils cesseraient d'agir avec la disparition de l'espèce humaine.

L'équilibre ancien devrait alors se rétablir, à peu de chose près. (...)

Je vais vous aider encore M. Poissant. En 1968, le physicien russe Shkarov (père de la bombe H soviétique, prix Nobel de la paix) déclarait dans un manifeste paru à Paris, que l'humanité, à défaut de revoir ses utilisations

énergétiques, se verrait acculer à la catastrophe.

De 1966 à 1980, l'homme de science et philosophe Arthur Koestler, s'est attaché à étudier la condition et l'avenir de l'homme. (...)

Je vous invite à consulter le second volume de Koestler, « Les somnambules », vous auriez une bonne chance de vous y retrouver.

Lucien Dubé ing.
Cap-St-Ignace

Une sinistre farce

Où est rendu le projet d'une école nouvelle à Lebourgneuf? Pourtant les commissaires de la commission scolaire de Charlesbourg sont en pleine campagne électorale; pourquoi ne nous en mettent-ils pas plein la vue?

Chose étrange, il y a un an, la candidate à la présidence, Mme Dorion faisait du porte à porte pour mousser le projet d'une école nouvelle alors qu'elle se présentait comme conseillère municipale.

Les gens, confus, se demandaient alors depuis quand la construction d'école était devenue de compétence municipale.

Il est vrai que les élections

scolaires intéressent très peu de gens. Ne serait-ce pas dû au fait que les gens en place favorisent cette situation en évitant de soulever les problèmes d'actualité?

Mesdames, messieurs les commissaires, qu'avez-vous à dire cette année sur le projet d'école nouvelle à Lebourgneuf? C'est cette année que vous devriez prendre des engagements!

Comment justifiez-vous le nouveau pouvoir de taxation? La rumeur veut que notre compte de taxes scolaires soit triplé! Est-ce vrai?

En passant... nous n'avons pas encore reçu ce fameux compte de taxes. Ça ira après le 18 novembre, je suppose...

La confusion entretenue sciemment l'an dernier, au sujet d'une école nouvelle et le silence troublant cette année, est-ce là la façon de mériter la confiance des citoyens et des citoyennes de Lebourgneuf?

Gilles Gilbert
Lebourgneuf

Peu productive

(Lettre à Réjean Lemoine, conseiller)

Je vous félicite d'avoir convoqué une réunion d'information

au sujet de l'implantation d'une école navale dans le Vieux-Port. Par contre, sans vouloir me prononcer ici sur le fond de la question, je crois que cette réunion a été très peu productive dû au manque de personnes-ressources capables de répondre aux questions.

La présence de représentants du ministère de la Défense, de Travaux publics Canada ainsi que du port de Québec aurait été très utile. L'absence de ces éléments et, par conséquent la domination de la réunion par certains intervenants, a biaisé les délibérations.

Conséquemment, je ne crois pas que le résultat du vote indicatif ne soit valable, car les résidents ont vraiment manqué d'informations pertinentes.

Diane Dostert
Québec

DeBlois et la TPS

Votre lettre dans ce même journal en réponse à M. Seguin m'a bien fait rire même si j'avais envie de pleurer. Heureusement que la franche réponse de l'ex-ministre du Revenu est venue rétablir les faits.

Vous me permettez dans ce domaine de faire plus confiance à un homme qui a fait des études en fiscalité qu'à un homme qui a fait des études en théologie.

Je préfère faire confiance à un homme de principe qui a démissionné comme ministre et comme député pour respecter ses engagements, qu'à un député qui cire les souliers de son patron dans l'espoir d'accrocher un ministère.

D'ailleurs, il a déjà fait un pas en ce sens, puisque son chef l'a nommé adjoint.

Une seule ombre au tableau - M. Bourassa fait encore confiance en ce chef qui conduit le Canada à sa ruine, à ce commis voyageur des Américains.

Jean-Paul Lafrance
Charlesbourg

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE MONDE

Hezeltine préféré à Thatcher

LONDRES (Reuter, AP, AFP) — Deux sondages d'opinion, publié hier et aujourd'hui, indiquent que les Britanniques préfèrent Michael Heseltine à Margaret Thatcher.

Le Times publie un sondage Mori qui conclut que les conservateurs gagneraient les élections si l'ancien ministre de la Défense accède mardi à la direction du parti. Les conservateurs reçoivent 49 % des intentions de vote contre 39 % aux travaillistes.

C'est la première fois, depuis 18 mois, qu'un sondage place les conservateurs devant les travaillistes.

Par ailleurs, un sondage publié hier par le quotidien Independent indique que l'avance des travaillistes sur les conservateurs est de 14 points si Mme Thatcher demeure à la tête du parti alors que cette avance est réduite à cinq points si M. Helzeltine la remplace.

Toutefois, un autre sondage, mené chez les députés conservateurs pour l'agence de presse Press Association, indique que Haseltine court à la défaite.

Selon les 240 députés conservateurs qui ont été interrogés, 53,3 % prédisent une victoire de Thatcher et seulement 19,2 celle de l'ancien ministre, tandis que 27,5 % ont refusé de se prononcer.

La première ministre a clairement déclaré hier à la Chambre des Communes qu'elle avait l'intention de conserver la direction du parti.

Lien entre le taux de cholestérol et le comportement

DALLAS (AP) — Les adolescents agressifs risquent de souffrir à l'âge adulte d'un taux de cholestérol élevé, selon une étude de l'American Heart Association.

«Ceux qui sont très agressifs à 19 ans ont tendance à avoir un taux de cholestérol élevé à 40 ans», a déclaré l'auteur de l'étude, le Dr Redford Williams de Duke University.

L'étude a porté sur le suivi de 830 anciens étudiants de cette université de la Caroline du Nord, qui avaient subi lors de leurs études des tests de personnalité. Elle montre que, ceux qui étaient alors les plus agressifs sont 20 ans plus tard ceux qui ont des taux de cholestérol plus élevés que la moyenne.

Selon le Dr Williams, une des explications possibles est que, lorsqu'on se met en colère, le corps produit des hormones comme l'adrénaline qui déclenchent un afflux de graisse dans le sang afin de fournir de l'énergie supplémentaire.

Les gens agressifs sont soit ceux qui se fâchent aisément, soit ceux qui se montrent toujours soupçonneux.



Mission secrète

La navette spatiale américaine Atlantis a décollé jeudi soir de Cap Canaveral pour la dernière mission secrète effectuée par une navette, vraisemblablement la mise en orbite d'un satellite espion de 10 tonnes destiné à surveiller la région du Golfe.

Hussein prône un dialogue sans conditions préalables

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — Le président irakien Saddam Hussein s'est déclaré prêt hier à des négociations séparées avec l'Arabie Saoudite et les États-Unis pour régler la crise du Golfe, mais a rejeté toute condition préalable, telle l'évacuation du Koweït que ses forces ont envahi le 2 août.

Avertissement de Bush

Pendant ce temps, à Washington, le président Bush a déclaré qu'il n'avait pas encore décidé d'utiliser la force contre l'Irak, mais a averti le président Hussein qu'il était «on ne peut plus sérieux».

«Je ne ferai pas un iota de compromis (...) Non, il n'y aura pas de compromis avec ce genre d'agression caractérisée», a déclaré Bush à un journaliste de la chaîne de télévision américaine

CNN. «Je vais préserver toutes les options et si on a une option, il vaut mieux qu'elle soit crédible», a ajouté Bush en se référant au renforcement des forces américaines dans le Golfe annoncé la semaine dernière et qui fera passer leur nombre à plus de 400 000 d'ici quelques semaines.

D'autre part, les forces américaines et saoudiennes ont entrepris à proximité du Koweït l'opération Tonnerre Imminente, d'importantes manoeuvres terrestres navales et aériennes.

Les manoeuvres se dérouleront durant six jours et comporteront un débarquement sur des plages saoudiennes.

À Bagdad, dans une entrevue accordée à Peter Jennings de la chaîne de télévision américaine ABC, Hussein a souligné qu'une solution arabe devrait impliquer un dialogue entre l'Irak et l'Arabie Saoudite. «Nous sommes prêts à parler avec les parties concernées. Nous avons toujours été prêts», a-t-il dit.

En ce qui concerne un retrait du Koweït avant toute négociation, ainsi que l'exige le président américain George Bush, Hussein a déclaré: «Ce n'est pas une proposition de dialogue, ce sont des conditions préalables impliquant notre capitulation. Nous rejetons les conditions préalables».

Concernant le sort des otages étrangers en Irak et au Koweït, le président irakien a estimé qu'ils ne devraient pas «être retenus trop longtemps si nous voyons, avec la grâce de Dieu, que le spectre de la guerre s'éloigne et que les responsables américains commencent à envisager des alternatives à la guerre».

L'URSS pourrait devenir l'URS

MOSCOU (d'après AFP) — L'Union soviétique s'appellera dorénavant Union des républiques souveraines (URS) et sera dirigée par un président et un vice-président élus au suffrage universel, si les parlementaires soviétiques adoptent un projet qui leur sera soumis la semaine prochaine.

mique de l'URS, ainsi que la coordination des relations économiques des États-membres.

Le Parlement aurait à discuter d'un nouvel hymne pour l'URS, et l'emblème et le drapeau restent à définir.

Le nouveau traité serait signé pour 50 ans.

Ce document, dont l'AFP a obtenu un exemplaire, est le projet de Traité de l'Union.

Le principe de la souveraineté des républiques sur leur territoire est affirmé dès les deux premiers articles du texte, et les «États souverains» auront comme recours un «tribunal constitutionnel» pour arbitrer les litiges avec Moscou ou avec une autre république.

Les républiques, dont le nombre n'est pas précisé dans le texte, pourront également quitter l'Union en suivant les mécanismes définis par la loi. Des républiques pourront être exclues de l'Union par les autres, notamment celles qui «enfreignent systématiquement le Traité».

Toutefois, l'essentiel du texte de 24 articles définit les compétences de l'État fédéral dont la langue officielle reste le russe.

Pouvoirs centraux

C'est ainsi que le pouvoir central s'occupera seul de la «défense des frontières, de la sécurité d'État, de la défense nationale aux moyens des forces armées, des troupes de frontières, des troupes spéciales du ministère de l'Intérieur». La guerre et la paix seront ainsi du ressort de Moscou, comme la politique étrangère fédérale. Et Moscou se verra confier la «coordination des politiques étrangères des républiques», qui auront le droit d'entretenir des relations directes avec l'étranger.

L'État central conservera éga-

lement le contrôle des transports et des communications, et aura la main haute sur l'activité écono-

Le tireur de la Place Rouge préparait son coup depuis 2 ans

MOSCOU (AP, AFP) — L'homme qui a tiré deux coups de feu sur la Place Rouge le 7 novembre avait préparé depuis plus de deux ans sa tentative pour assassiner le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev, ont rapporté hier des journaux soviétiques.

Alexandre Chmonov, un chômeur de 38 ans de Leningrad, a été accusé de «tentative de terrorisme».

«On a trouvé dans sa poche un papier préparé en cas de décès pendant cet attentat où il décrivait ses tentatives criminelles par rapport au président», a indiqué au journal Glasnost le colonel Piotr Sokolov, l'enquêteur du KGB chargé de l'affaire. «Je voulais tuer Gorbatchev» a déclaré Chmonov au policier qui l'a maîtrisé, le sergent Andreï Mylnikov, a rapporté Les Nouvelles de Moscou.

Le colonel Sokolov a aussi indiqué que Chmonov était l'auteur de tracts anonymes de menaces contre les dirigeants soviétiques diffusés le 6 mars à Leningrad et que le chômeur ne se trouvait qu'à 46 mètres du mausolée de Lénine, sur lequel Gorbatchev et d'autres dirigeants soviétiques se trouvaient, quand il a ouvert le feu.

L'enquêteur ajoute que Chmonov avait payé 1800 \$ pour obtenir, légalement, son arme, une fusil de chasse à deux canons dont il avait coupé la crosse pour mieux la dissimuler.

Selon Sokolov, Chmonov était arrivé à Moscou la veille de l'attentat. Le colonel n'a toutefois pas expliqué comment Chmonov a réussi à pénétrer sur la place alors qu'il fallait normalement une invitation. Il nie, par ailleurs, les rumeurs selon lesquelles Chmonov aurait eu un complice, en disant que des descriptions contradictoires de l'auteur des coups de feu aurait fait naître cette thèse.

S'il s'agit officiellement de la première tentative d'assassinat contre Gorbatchev, depuis son arrivée au pouvoir en 1985, il y aurait eu cependant une autre tentative à Khabarovsk, en Extrême-Orient soviétique, en août 1986. Deux gardes du corps auraient été alors tués, et la femme de Gorbatchev, Raïssa, aurait été légèrement blessée à une main.

octobre par le Congrès après plus d'un an et demi de débat avec l'administration, ce texte prévoit notamment une réduction de 50 % d'ici à l'an 2000 des émissions polluantes des usines thermiques qui sont à l'origine des pluies acides.

Les lycéens négocient

PARIS (AFP) - Les lycéens français ont connu jeudi leur première journée de négociations avec le ministre de l'Éducation nationale Lionel Jospin, mais comptent «maintenir la pression» avec des manifestations et des sit-in programmés pour aujourd'hui.

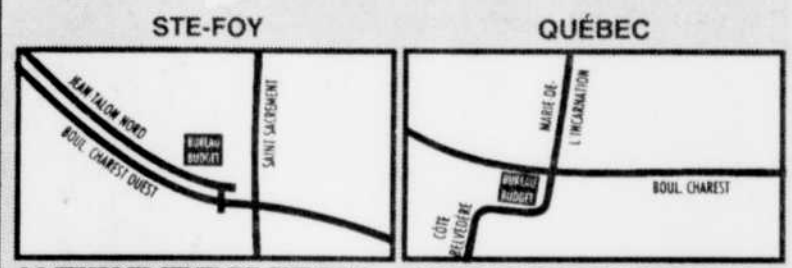
Avion d'Aeroflot détourné

HELSINKI (AP) — Un avion de l'Aeroflot assurant une liaison intérieure a été détourné hier matin par un pirate de l'air qui a forcé l'appareil à atterrir sur l'aéroport d'Helsinki avant de se rendre à la police. Le pirate de l'air, qui menaçait de faire sauter l'appareil avec une bombe, est un Soviétique de 31 ans qui s'est rendu à la police et a demandé l'asile politique. Aucun explosif n'a été découvert à bord.

Rationnement en URSS

MOSCOU (AP, Reuter) — Les conseils municipaux des villes de Moscou et de Leningrad ont décidé hier de rationner des produits de première nécessité comme la viande, le beurre, la farine, la volaille et d'autres produits encore. C'est la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale que des municipalités soviétiques adoptent des mesures de rationnement aussi draconiennes.

NEUF BUREAU BUDGET



AMEUBLEMENT DE BUREAU LA CAPITALE 1990, boul. Charest Ouest Sainte-Foy (Québec) Tél.: (418) 527-2593 - 1 (800) 463-1829

SURPLUS PROVENCHER INC. 550, Marie-de-l'Incarnation Québec (Québec) Tél.: 683-5555

MAINTENANT AUSSI AU 550, MARIE-DE-L'INCARNATION

Chaises empilables avec bras et sans bras
 PS11009 25-49 50 et +
 28^{ch.} 27^{ch.} 26^{50ch.}

Classeur latéral
 2 tiroirs # 1222 4 tiroirs # 1242
 289\$ 489\$
 3 tiroirs # 1232 (Barres de suspension en sus) Beige, gris ou noir
 389\$

Table pliante 30" x 96"
 109\$
 25 et plus 99\$

Table pliante 30" x 60"
 89\$
 30" x 72" 25 et plus 79\$

Chaises sténo à réglage pneumatique
 79\$ 99\$ 139\$

Fauteuil dos haut PS10400
 149\$

Fauteuil dos bas PS10401
 129\$
 Noir Gris Bleu Bourgogne

Table informatique 26 x 54 CAPWSS4
 189\$

Étagère pour table informatique 53 x 24 x 12
 89\$

Classeurs verticaux, format légal 18" 24" et 27" de profondeur
 18" 24" 27"
 2 tiroirs 2 tiroirs 2 tiroirs
 89\$ 119\$ 149\$
 4 tiroirs 4 tiroirs 4 tiroirs
 159\$ 179\$ 239\$

Oxford
 Chemises pour dossier suspendu, format légal, boîte de 25 chemises
 109\$

Bureau 30" x 60"
 BIU3060F
 Chêne et dessus Cimmeren
 219\$

Sous-chaise 45 x 53, CRYSTAPLEX HTP4553
 299\$

BUREAU BUDGET
 Quantité limitée
 Le produit peut offrir du dessin
 Livraison en sus
 Payez et emportez argent, cartes de crédit ou chèque
 Si porte au compte 5% de frais d'administration

HEURES D'OUVERTURE:
 Du lundi au jeudi: 8 h 30 à 17 h 30
 Vendredi: 8 h 30 à 17 h 00
 Samedi: 10 h 00 à 16 h 00

Trouvez-nous vite dans les «Pages Jaunes» sous la rubrique **Bureaux**

En Bref

■ Invitation à démissionner

MOSCOU (NYTNS) — Un groupe d'intellectuels en vue ont invité hier le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev à démissionner s'il refuse de dissoudre son gouvernement et de former une coalition avec des non-communistes. Cette demande a été formulée par les fondateurs des Nouvelles de Moscou, le populaire hebdomadaire qui avait été jusqu'ici loyal à Gorbatchev. «Ou vous prenez des mesures décisives ou vous démissionnez», déclarent les 22 journalistes, économiques, hommes politiques ou personnalités du monde de la culture dans une lettre ouverte publiée en première page du journal.

■ Le DC-9 volait trop bas

ZURICH (AP) — Le DC-9 de la compagnie italienne Alitalia qui s'est écrasé mercredi soir sur une colline près de Zurich, faisant 46 morts, volait beaucoup trop bas peu avant l'accident, selon les premiers éléments de l'enquête. Une erreur humaine ou une défaillance technique pourraient être à l'origine de la catastrophe. Selon Andreas Meier, porte-parole de l'aéroport de Zurich, les enregistrements radar «suggèrent que le pilote a mal jugé son altitude». L'avion, dit-il, volait à 300 mètres en dessous de l'altitude normale lors de son approche.

■ Bush signe la loi anti-pollution

WASHINGTON (AFP) — Le président George Bush a signé hier la plus sévère loi de lutte contre la pollution atmosphérique de l'histoire américaine, affirmant qu'elle replaçait les États-Unis dans la position de «leader global dans la protection de l'environnement». Adopté fin

40% DE RABAIS SUR NOS VÊTEMENTS D'HIVER POUR TOUTE LA FAMILLE!

J'mets ça sur ma liste!



Enfin la première annonce de Noël des Grands Magasins M! Et déjà, ils annoncent que tous leurs vêtements d'hiver sont en solde. Imaginez les prochaines annonces! Des suggestions de cadeaux (et des prix!!!) à faire rougir le Père Noël à toutes les semaines! Un nouvel anorak pour Micheline.

des habits de neige pour les enfants, un manteau brun pas trop long pour mon oncle Edmond, sans oublier maman qui va pouvoir étreindre pour le jour de l'An! Tout ça à 40% de rabais! J'suis sûr de trouver mes cadeaux M

pour toute la famille! Quant à mes cadeaux à moi, je vais coller ma liste sur le frigo en attendant la prochaine annonce... et en espérant que les autres la liront avant le 25 décembre! C'est ça la magie de Noël chez M..!

Mes cadeaux
LES GRANDS MAGASINS

CHARLESBOURG: 4350, 1^{re} avenue 626-7341 * STE-FOY: Place Ste-Foy 653-2891